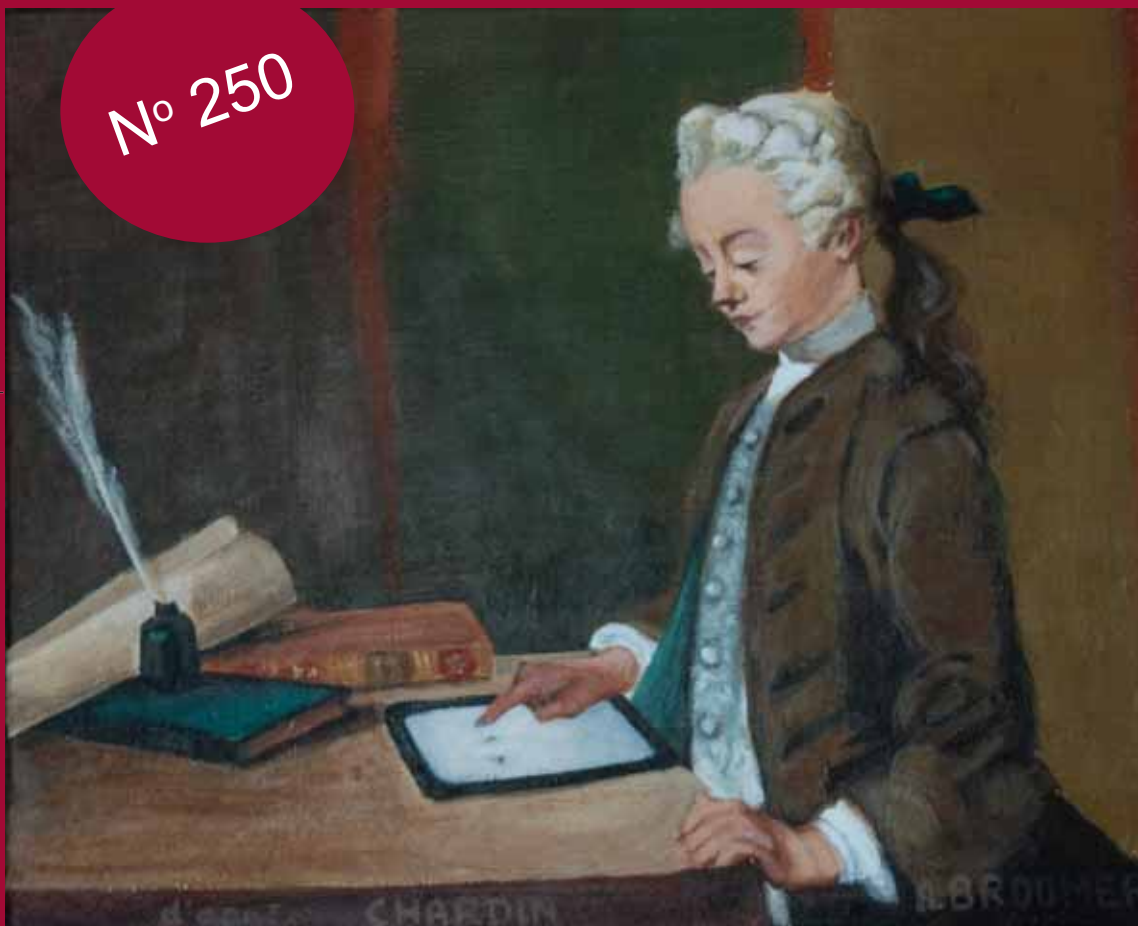


Défense de la langue française

La langue française a joué
un grand rôle dans l'histoire
si courte des hommes.
Je m'en sers avec fierté,
avec gaieté...

Jean d'Ormesson,
de l'Académie française

N° 250



9 €
4^e trimestre 2013

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164

Défense de la langue française



N° 250

octobre - novembre - décembre 2013

1 Du 1^{er} numéro au 250^e.
Guillemette Mouren-Verret

Du président

3 Le passé est-il présent ?
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

6 Pour une renaissance de la
Francophonie.
Claire Goyer et Jean Levain

10 Tizi-Ouzou ?
Achour Boufetta

11 Le Liban multilingue.
Robert Martin

13 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

16 L'anglais à l'université ?
Pierre Frath

Le français en France

Vocabulaire

19 L'Académie gardienne
de la langue.

20 Mots en péril.
Jean Tribouillard

21 Acceptions et mots nouveaux.

22 De dictionnaires en dictionnaires.
Jean Pruvost.

23 Une lanterne célèbre.
Pierre Delaveau

26 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

28 Sophrologie.
Bernie de Tours

29 Terminologie médicale.
Jean-Michel Lueza

30 Mots du cinéma.
Serge Lebel

32 Potentiel.
Paule Piednoir

Style et grammaire

34 Ad libitum.
Jean-Pierre Colignon

35 Extrait de *La Lettre du CSA*.

36 En, Dans, De, Du.
Délégation du Cher

38 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon

39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin

Humeur / humour

43 L'aire du taon.
Jean Brua

44 Historique et intéressant.
Bernard Leconte

45 L'humour de Proust.
Hippolyte Wouters

48 Siglomanie.
Douglas Broomer

49 Ça balance.
Anne Rosnoblet

50 « Je m'en vais vous mander... ».
Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

51 Quand Bacchus a du corsage.
Marcienne Martin

54 Coup de bambou ?
Jacques Groleau

56 Longue attente.
Bernard Moreau-Lastère

57 Tastevin et tastemots.
Gilles Fau

58 Tableau d'horreurs.
Marceau Déchamps

59 Tableau d'honneur.
Marceau Déchamps

60 Mots croisés de Melchior.

Nouvelles publications

61 *Nicole Vallée*
Douglas Broomer
Jacques Dhaussy

I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr
Site : www.langue-francaise.org

Directrice de la
publication :
Guillemette Mouren-Verret
Imprimerie : SOPEDI
91320 Wissous

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2013-4
Dépôt légal n° 8
CPPAP n° 0318 G 83143

Du 1^{er} numéro au 250^e

La publication du numéro 250 de notre revue nous a incités à relire le numéro 1, publié en janvier 1958. Nous voyons à la fois le chemin parcouru et des sujets qui ont, pour certains, peu évolué. Les citations sont toutes extraites de ce numéro.

« *L'association "Défense de la langue française" n'est pas née d'un coup de tête.* » Elle a été créée à l'initiative du Cercle de presse Richelieu « *formé pour la défense de la langue française dans la presse* » et qui s'était élargi à des représentants d'autres professions.

Au début de l'année 1957, le Cercle de presse Richelieu lança un appel en faveur de la création d'une ligue de défense du français. Quarante-huit personnalités, dont vingt-trois membres de l'Académie française, signèrent cet appel. On relève les noms de Jean Cocteau, de Georges Duhamel, de Maurice Genevoix, d'André Maurois, de Jules Romains, d'André Siegfried, d'Henri Massis, de Jérôme Carcopino, de Léon Bérard, d'Édouard Herriot, de Béatrix Dussane de la Comédie-Française et du maréchal Juin.

L'éditorial du numéro 1 rappelait que le Cercle de presse Richelieu avait « *jugé l'heure venue d'appeler à la rescousse toutes les bonnes volontés extérieures à la Presse* » et concluait : « *Pour l'ensemble des collectivités professionnelles de la Cité, notre langue française est d'abord un outil de travail. Il est de l'intérêt comme du devoir de tous de le conserver en bon état. C'est tout notre propos.* »

L'objectif sera, écrit notre fondateur Paul Camus, « *de faire reconnaître le double bienfait de la langue française comme instrument de progrès : d'une part, elle est éminemment propre à la communication de la pensée ; d'autre part, en formant les esprits qui s'adonnent à son étude, elle sert la pensée elle-même* ».

Fondée par des journalistes, « Défense de la langue française » insiste sur leur rôle essentiel : « *Dans un monde où des millions de personnes n'ont plus d'autre modèle de langage que leur journal écrit ou parlé, la responsabilité des journalistes envers la langue devient écrasante.*

Nous devons nous considérer comme de véritables professeurs de français enseignant par l'exemple. C'est à la fois plus difficile et plus nécessaire qu'autrefois parce que les informations que nous recueillons "à la source" nous sont fournies la plupart du temps en mauvais français. Ce sont des communiqués, des déclarations, ou de hâtives traductions de dépêches étrangères, des morceaux de rhétorique politique ou syndicale, de jargon parlementaire, administratif ou technique, que nous devons traduire en bonne langue française, intelligible pour tous.

Nous assumons donc réellement une double mission de professeur et de traducteur.

Le journaliste qui fait ainsi son devoir envers la langue honore sa profession. Il la relève, l'ennoblit et la reclasse dans la cité. »

De la même façon, les auteurs s'adressent aux ingénieurs, aux médecins, aux enseignants, aux assureurs et terminent par un appel aux « publicitaires » : « *Veillez à la qualité de votre rédaction, à la correction de votre langue. Votre publicité, soyez-en sûrs, n'y perdra rien de son efficacité – bien au contraire. »*

Voilà des textes qui n'ont pas pris une ride.

Notre revue fête son 250^e numéro, et pour moi qui y suis associée depuis quatre-vingts numéros, je saisis cette occasion pour remercier tous ceux qui ont pris le relais : auteurs, correcteurs, dessinateurs, membres du comité de rédaction..., et dire notre fierté commune de poursuivre cette belle œuvre.

Guillemette Mouren-Verret*

* Secrétaire générale et directrice de la publication.

Le passé est-il présent ?

Tel est le sujet que devait traiter notre président le 22 octobre pour le « Discours de rentrée des Cinq Académies ». N'est-ce pas une autre façon de parler du passé au moment où nous évoquons la création de notre revue ?

Les Grecs, au temps d'Ulysse et même sans doute bien avant, ont toujours eu un merveilleux génie inventif pour donner forme et sens à tout ce qui pour les hommes est difficile à comprendre. Et ils faisaient cela, tout simplement, grâce à leur mythologie.

Les Grecs avaient fait de la mémoire une déesse, qu'ils avaient nommée Mnémosyne. Nous ne pratiquons plus assez la mythologie, que notre rationalisme qualifie de fantaisie, d'imagination. Il a tort : la mythologie a tant de choses à nous apprendre sur ce que pensent les hommes... Eh bien, oui, les Grecs l'ont dit il y a trois ou quatre ou cinq mille ans : la mémoire est une déesse. C'est elle qui manipule notre esprit ; elle en fait ce qu'elle veut. Nous nous souvenons, nous oublions, et nous ne savons jamais pourquoi. Mnémosyne manipule notre « moi », nous oublions ceci, nous nous rappelons cela : c'est elle qui décide. Et cette déesse fantasque et lunatique, aimable la plupart du temps, souriante, malicieuse, mais parfois cruelle, plus par légèreté, sans doute, que par méchanceté, sans que nous le sachions fait de nous ce qu'elle veut, nous cache ceci, que nous oublions, nous montre cela, que nous croyions avoir oublié et qui était resté caché au fond de nous dans une souricière.

Mais cette mythologie admirable nous apprend une chose capitale : c'est que Mnémosyne, notre chère Mémoire, avait épousé – ou plus exactement (car comment imaginer que Junon l'aurait supporté...), Mnémosyne avait eu avec Jupiter une relation qu'il faut bien croire assez longue, puisqu'il en naquit neuf petites filles. Oui : neuf filles.

Nous les appelons les Muses, et nous oublions que tous les arts sont les enfants de la Mémoire... Quel génie, les Grecs, de nous faire comprendre des choses si graves et si importantes avec des fables...

* * *

Ce n'est pas tant le passé qui est présent : c'est notre mémoire qui le conserve, de même que notre « moi » n'existe que dans la mesure où notre mémoire nous rappelle d'instant en instant la continuité du déroulement de notre temps. Nous ne sommes « moi » que dans la mesure où nous avons conscience de cette continuité. Marcel Proust a indéfiniment fait et refait cette expérience, depuis les premières pages de *Du côté de chez Swann* jusqu'aux dernières du *Temps retrouvé*.

Philippe Beaussant
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

Le

français

dans le

monde

Pour une renaissance de la Francophonie

Pour redresser nos comptes extérieurs et développer nos marchés l'un de ses principaux atouts est notre influence culturelle, au sens le plus large du terme. Cette influence passe par un vecteur essentiel : notre langue. Langue et économie sont liées. C'est pourquoi la préservation et la promotion de la langue française, dans sa dimension culturelle autant que dans sa forme véhiculaire à l'international, sont capitales pour exprimer la spécificité française, le poids de la France dans le monde.

Pour la commodité de lecture nous classerons nos propositions sous trois paragraphes :

- 1. Le français dans le monde réel**, en France, en Europe et dans le monde. L'application du principe « Si tu veux promouvoir ta langue, apprends celle des autres » doit être l'épine dorsale de notre politique.
- 2. Le français dans le monde virtuel**, pour restaurer notre influence dans le monde de la toile et de la 3 D, pour parler à la jeunesse et conquérir des parts de marché dans les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).
- 3. Une autre vision de la Francophonie**, pour une synergie de nos efforts dans l'international : ce n'est pas pour 65 millions d'habitants que nous jouons, mais pour 220 millions de porteurs de notre culture et peut-être beaucoup plus demain.

1. Le français dans le monde réel

Lancer une politique linguistique cohérente en France, c'est d'abord réaffirmer que **le français est bien la langue de la République**, y compris en légiférant (en actualisant la loi du 4 août 1994) ; c'est ensuite **restaurer un enseignement de qualité du français** dès l'école primaire, c'est enfin **promouvoir l'enseignement d'autres langues** (pas seulement

celui de l'anglais) comme élément essentiel de réussite dans un monde ouvert. **C'est une France efficacement multilingue qu'il faut construire, non une France faussement bilingue.**

Commentaire :

– Si l'identité de la France a un sens, c'est bien à sa langue qu'elle le doit. Pourtant, un exemple parmi d'autres : on se souvient qu'en mars 2011, dans le cadre de la sélection des Initiatives d'excellence (IDEX) des universités françaises pour le grand emprunt, l'administration avait prévu d'imposer à la communauté universitaire de défendre ses projets en... anglais devant un jury notamment composé de consultants étrangers ! De tels comportements de la part d'une administration révèlent un défaitisme consternant des élites françaises vis-à-vis de leur langue.

*– **Importance de la langue de culture :** l'enseignement est en crise. Pour faire la place à l'enseignement de plus de matières et plus de langues, on diminue des heures d'enseignement de la langue maternelle ou langue de culture. Or, elle est la clé de toute connaissance véritable. Elle est le socle de tous les autres savoirs, y compris la connaissance des langues étrangères. Elle permet de mieux comprendre le monde, elle est source de création, d'invention. Elle permet d'exprimer sa pensée au plus près. Le danger est de confondre langue de culture et langue de service, purement utilitaire, qui sert d'abord à obtenir ce qu'on veut.*

*– **Promouvoir des choix de diversité.** Si l'anglais véhiculaire continue de jouer un rôle de premier plan dans la communication planétaire, il est insuffisant pour les entreprises, qui aujourd'hui doivent s'ouvrir à la diversité et à la complexité d'un monde multipolaire. Le « tout-anglais » appartient désormais au passé.*

2. Le français dans le monde virtuel

La révolution de l'internet a profondément changé nos rapports aux langues et les langues elles-mêmes. C'est désormais sur la toile que les langues sont en compétition et jouent leur survie.

Il est donc urgent

- pour le WEB 1.0, **de soutenir à grande échelle la numérisation des œuvres littéraires et scientifiques en français ;**
- pour le WEB 2.0, **d'encourager les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, etc., en français ;**

- de désenclaver les pays d'Afrique francophone en les aidant à s'équiper en lignes haut débit ;
- de créer des universités virtuelles en plus grand nombre.

Commentaire : à l'heure de la mondialisation et de la toute-puissance du cyberspace dans le domaine des connaissances (WEB 1.0) et de la communication (réseaux sociaux ou WEB 2.0), les langues se livrent sur la toile une compétition sans merci pour leur survie et les parts de marché. Ordre des langues pour les internautes aujourd'hui : l'anglais (50 %) le chinois, l'espagnol, le japonais, le français (5^e donc), le portugais, l'allemand, le coréen, le russe, l'arabe. Toute langue qui ne pourra figurer sur l'internet est condamnée à disparaître. 50 % des langues seront éteintes d'ici à la fin du siècle (source UNESCO).

3. Une autre vision de la Francophonie (citoyenneté francophone)

- **Promouvoir une politique intelligente d'influence :**
 - ne pas laisser certains pays francophones (Rwanda, par exemple) passer sous obédience anglophone, qu'ils soient historiquement proches ou non de la France ;
 - relancer la coopération avec la Suisse, la Belgique et le Québec, voire les États-Unis ou l'Afrique du Sud en tenant compte de leurs spécificités mais aussi de l'historicité du français chez eux, en dehors de la relation politique avec la France qui est un autre problème ;
 - coordonner les influences entre marchés d'exportation, investissements culturels et stratégiques : l'influence française est un tout dont les divers éléments se renforcent ;
 - développer des actions communes avec d'autres pays latins en créant à proximité de nos Outre-mer des plates-formes universitaires avec nos amis luso-, hispano-, italo ou néerlandophones ou sur des lieux historiquement francophones (Inde, Viêt Nam, etc.) ;
 - se poser la question de la place qu'occupe la langue française sur l'échiquier des expressions et des industries culturelles et exporter des films français sous-titrés en français et/ou en langue locale ;
 - promouvoir la diffusion de RFI, TV5Monde et France 24 ;
 - attirer les étudiants étrangers au lieu de les considérer comme de futurs facteurs d'immigration ;
 - repenser les filières en anglais dans les universités françaises ;

- développer les programmes européens de mobilité internationale universitaire : Socrate, Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius ;
 - développer des synergies entre grands ensembles linguistiques.
- **Favoriser l'intercompréhension** : en diplomatie, toujours utiliser le français en public tout en étant capable de s'exprimer dans d'autres langues (exactement le contraire d'aujourd'hui).
 - **Promouvoir un passeport francophone** pour une communauté solidaire, procurant certains avantages à ses titulaires (emploi, études, échanges culturels, etc.).

Commentaire : les atouts du français d'après Gabriel de Broglie : « *Le poids de la langue française comme véhicule d'identité et d'activité est un facteur essentiel de sa diffusion. C'est grâce à cela que toutes les grandes langues nationales, y compris le français, sont en expansion dans le monde. Le français n'a jamais été parlé par autant de personnes et, pour beaucoup d'entre elles, c'est leur seule langue d'accès à la modernité et aux techniques modernes. En effet, les habitants des pays francophones et les francophones dans d'autres pays ne peuvent compter sur leur langue véhiculaire pour avoir accès à l'ensemble des techniques en usage dans le monde, qu'il s'agisse d'informatique, de bâtiment ou de transports, par exemple. Pour tous ceux-ci, c'est le français, langue universelle, qui le leur permet.* »

La Francophonie, c'est 220 millions de francophones (en augmentation, surtout en Afrique) dans le monde, c'est une force considérable que l'on peut développer en faisant un excellent investissement.

Cessons de faire des complexes et de concevoir la Francophonie comme une peau de chagrin à « défendre » ou comme une charge. Il faut au contraire la concevoir comme une base à développer par tous les moyens, dans l'intérêt de tous et non dans un esprit nostalgique ou défensif.

Claire Goyer et Jean Levain

Délégation de Bruxelles-Europe

Tizi-Ouzou ?

Peut-on espérer apprendre un jour le français à Tizi-Ouzou ?
Ma question vise à sensibiliser tous ceux qui militent pour
l'enseignement du français hors de France.

Voici le problème : la Kabylie, région foncièrement francophone, dont
je suis originaire, possède à Tizi-Ouzou un centre culturel français (CCF)
rebaptisé Institut français d'Algérie (IFA).

Or, ce centre a été fermé en 1994 pour cause de terrorisme, au
lendemain de l'assassinat des quatre Pères blancs de la ville.

Cependant, les bâtiments sont toujours là, des projets de réaménagement
ont été entrepris mais la décision finale de réouverture se fait attendre.
Actuellement, Tizi-Ouzou reste le seul centre encore fermé après la
réouverture de Tlemcen, Oran, Annaba et Constantine.

Dans un précédent numéro de la revue (*DLF*, n° 248, p. 10 et 11), j'ai
raconté comment, par amour de la langue française, j'ai fait pendant
longtemps 300 kilomètres deux fois par semaine, pour étudier au CCF
d'Alger. Depuis, je ne cesse de me perfectionner.

Mais combien sont-ils à pouvoir faire ce trajet ? Certainement pas
l'étudiant avec sa misérable bourse, ou le fonctionnaire avec son salaire
déjà maigre ! Et pourtant, ils sont fort nombreux, particulièrement les
étudiants, à vouloir se perfectionner dans cette langue. Mais faute de
moyens, ils doivent y renoncer. Absurde !

Des informations ont circulé quant à la réouverture de l'IFA à Tizi-
Ouzou, mais il me semble que le bout du tunnel est encore loin. Si vous
entrez dans le site « Réouverture de l'Institut français à Tizi-Ouzou »,
vous trouverez beaucoup d'informations sur la situation ainsi que des
commentaires, dont le mien.

Cette lettre est un appel à vous tous qui pensez, comme Albert Camus,
que la langue française est votre patrie, comme l'écrivain algérien Kateb

Yacine disant, dans un contexte pourtant hostile, que « *la langue française est un butin de guerre* ».

Ici, nous sommes nombreux à faire de la résistance, et nous avons besoin d'un grand coup de pouce pour faire aboutir ce superbe projet.

Achour Boufetta

Le Liban multilingue

De la première *Lettre de liaison* rédigée par l'équipe de la toute jeune « délégation » du Liban, nous extrayons l'article de son vice-président.

Avec quelques amis, avides de langue française et fiers de l'être, nous avons fondé une représentation de l'association Défense de la langue française (DLF) qui, dans le tissu local des langues parlées, s'intègre à une diversité linguistique et apparaît, depuis la naissance de l'amitié entre nos deux peuples, concurrentielle dans tous les domaines.

Élément de base de la Francophonie, elle en est le moteur reposant sur une diaspora importante et des échanges commerciaux qui font du Liban un partenaire essentiel dans les échanges communs. La France, membre créateur et prépondérant de la construction européenne, dont la devise est, je vous la rappelle : « *Unie dans la diversité* », s'inspire de cette devise pour mobiliser la société civile et empêcher notre langue de mourir étouffée par une dérive vers le tout en anglais.

La Francophonie, espace libérateur de la langue française, demeure une communauté d'États ayant pour langue vernaculaire le français, et ceci à l'échelle mondiale. Grâce à de multiples médias (écrits ou

Le français dans le monde

audiovisuels), à des associations déterminées consacrées au français et à la francophonie, ainsi qu'à des établissements d'enseignement, le français reste une langue belle à parler, belle dans sa diversité, belle dans sa compréhension, belle à promouvoir.

*« C'est une langue belle à qui sait la défendre
Elle offre les trésors de richesses infinies
Les mots qui nous manquaient pour pouvoir nous comprendre
Et la force qu'il faut pour vivre en harmonie. »*

(Yves Duteil, *La Langue de chez nous*, 1985)

À l'échelle du Liban, et de ses 23 000 ressortissants français, une quarantaine d'établissements d'enseignement, conventionnés ou homologués au sein de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) dispensent le français au même titre que l'arabe ou l'anglais. L'institut français, organe dynamique du consulat français, déploie des efforts remarquables afin de renforcer la place du français et de contribuer à son rayonnement et à sa diffusion dans tous les secteurs. Comme aime à le préciser le directeur de l'Institut français, Aurélien Lechevallier : *« Dans le riche contexte libanais, il est essentiel que les professionnels puissent s'exprimer aussi bien en français qu'en arabe ou en anglais. Promouvoir une langue, c'est promouvoir toutes les langues. »*

Dans le Liban moderne, le plurilinguisme est de rigueur et le français cohabite aisément avec l'arabe, l'anglais et l'arménien. Chacun y trouve son espace et le défend farouchement. Le multilinguisme est valorisé par des programmes éducatifs et culturels, mais aussi en dialogue avec d'autres organisations internationales, ce qui permet de favoriser les échanges entre les langues dans cet espace francophone.

Ailleurs, le français cohabite tout aussi facilement dans un espace restreint avec certaines langues comme le polynésien, les kanaks ou les créoles et offre des échanges tout aussi intéressants permettant aux individus de sauvegarder leur patrimoine ancestral et culturel. Continuons à rester unis dans la diversité mais évitons les dérives.

Robert Martin

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

Thaïlande

Depuis le XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux (2010), les groupes des Ambassadeurs francophones se sont multipliés, afin de « *coopérer avec les institutions et acteurs partageant les objectifs de la Francophonie* ».

Un nouveau GAF a été créé à Bangkok, le 3 octobre. Étaient présents, les ambassadeurs de Suisse, d'Autriche, du Canada, de France et du Luxembourg ; des représentants des ambassades de Belgique, d'Égypte et du Maroc, ainsi que des représentants du gouvernement du royaume de Thaïlande, qui compte 562 000 locuteurs de français.

Le 25 octobre, M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*, a lancé à Paris le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme. « *Ce réseau, qui regroupera des représentants de réseaux francophones, d'ONG et d'associations, vise à faire progresser l'égalité femme-homme et l'autonomisation des femmes par l'échange, le débat, la mobilisation et le plaidoyer.* »

Vénézuéla

L'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et la République bolivarienne du Vénézuéla a été renouvelé et insiste notamment sur le renforcement de l'enseignement du français.

Viêt Nam

• L'APF* a rendu hommage au général Vo Nguyễn Giap (décédé le 4 octobre), héros de l'indépendance de son pays. « *Grand francophone, ayant même enseigné le français au tout début de sa carrière, le général Giap croyait en l'idée de la francophonie et en la coopération entre les peuples.* » (APF, 7 octobre 2013.)

• *Nicolas Leymonerie a organisé, du 9 au 15 décembre, La Semaine française à Dalat (cf. DLF, n° 149).*

Le Prix des cinq continents de la Francophonie 2013 a été attribué à l'écrivain mauricien Amal Sewtohu pour son roman *Made in Mauritius* [sic] (Gallimard, « Continents noirs », 2012, 320 p., 22 €).

Le nouveau site internet de TV5 Monde pour enseigner – et apprendre – le français est « plus pratique, avec des centaines de fiches pédagogiques, accompagnées de leurs vidéos ».

Liban

L'Académie française – représentée par Hélène Carrère d'Encausse, Michael Edwards, Dominique Fernandez et Amin Maalouf – était l'invitée d'honneur du 20^e Salon du livre francophone de Beyrouth (du 1^{er} au 10 novembre). Dans le cadre de ce salon a été créée la Maison internationale des écrivains. Cette association a pour objectif d'organiser des rencontres entre le public libanais et les écrivains du monde.

Belgique

• *C'est à Bruxelles, dans les salons de la Maison de la Francité, que l'association Le Richelieu international a remis son prix littéraire Richelieu de la Francophonie 2013 à l'écrivain japonais Akira Mizubayashi pour Une langue venue d'ailleurs (voir DLF, n° 241, p. 64).*

Le français dans le monde

- *Le concours 2014 de la Maison de la Francité, ouvert du 1^{er} février au 23 avril à tous les habitants de Belgique (à partir de 12 ans), a pour thème « Prisonnier ». L'histoire à raconter doit avoir de deux à quatre pages.*
 -
 - *La 2^e colloque de la SIDF* aura lieu à Cambridge, du 6 au 8 janvier. Thème : « L'Histoire du français : nouvelles approches, nouveaux terrains, nouveaux traitements. »*
 -
 - **Russie**
Le XXIII^e Séminaire de l'AEFR se tiendra, du 26 janvier au 1^{er} février, au Centre d'études Dobroé (région de Moscou). Thème : « La France et la Francophonie d'aujourd'hui sous diverses facettes : linguistique et didactique, culturelle et politique. »*
 -
 - **Costa Rica**
Les XVI^{es} SEDIFRALE se tiendront à Heredia, du 4 au 7 février. Ce congrès régional des professeurs de français pour l'Amérique latine et la Caraïbe, organisé par la FIPF, l'ACOPROF* et la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe, traitera les grandes « thématiques de l'enseignement et de la recherche en français langue étrangère ».*
 -
 - **Inde**
Le VIII^e Congrès international de l'AITF, en collaboration avec l'université de*
 -
 - **Rajasthan, se tiendra à Jaipur, du 10 au 13 mars. Thème : « Tisser des liens grâce au français que nous partageons. »**
 -
 - **Autres dates à retenir**
 - **Expolangues 2014 : du 5 au 8 février à Paris.**
 - **Foire du livre de Bruxelles : 20 au 24 février.**
 - **Semaine de la langue française et de la Francophonie : 15 - 23 mars.**
 - **16^e Printemps des poètes : du 8 au 23 mars.**
 - **Salon du livre de Paris : 21 - 24 mars. L'Argentine y sera à l'honneur ainsi que la ville de Shanghai.**
- Françoise Merle**
- *ACOPROF
Association costaricienne des professeurs de français
- *AEFR
Association des enseignants de français en Russie
- *AITF
Association of Indian Teachers of French (Association des professeurs de français indiens)
- *APF
Assemblée parlementaire de la Francophonie
- *FIPF
Fédération internationale des professeurs de français
- *OIF
Organisation internationale de la Francophonie
- *SIDF
Société internationale de diachronie du français

Les

langues

de

l'Europe

L'anglais à l'université ?

Cet article a été rédigé à l'intention d'un public allemand.

Tout le monde se souvient des controverses à propos de l'article 2 de la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, dite « loi Fioraso », du nom de la ministre qui l'a proposée. L'article en question devait ouvrir la voie à une anglicisation complète des enseignements de master en France, au gré des universités, ce qui revenait à un affaiblissement considérable de la loi de 1994, dite « loi Toubon », qui disposait expressément que la langue de l'enseignement en France est le français, sauf quelques exceptions. Mais dans la pratique, plus de 700 masters entièrement en anglais sont proposés dans les universités françaises, surtout dans les grandes écoles de commerce. Ces masters sont de fait illégaux, et un des objectifs de l'article 2 était de les légaliser.

Le projet de loi Fioraso a été vivement combattu par diverses associations de défense du français, et aussi par l'Observatoire européen du plurilinguisme au nom d'une protection non seulement du français, mais aussi des autres langues européennes, tels l'allemand ou l'italien, menacées encore plus gravement que le français par la domination de l'anglais. De nombreuses voix, aussi bien en France qu'à l'étranger, se sont élevées pour fustiger cet abandon volontaire du français, les étrangers faisant notamment remarquer que la langue française n'est pas la propriété exclusive des Français, que la France a des responsabilités envers les autres locuteurs de sa langue, et que l'abandon du français à l'université les lèse gravement, eux et leurs enfants.

Il semble que ces voix aient fini par porter, puisque, avant son passage à l'Assemblée le 22 mai 2013, une commission parlementaire a considérablement affaibli la portée de l'article 2. Le projet de loi a

ensuite été encore amendé au Sénat avant son adoption définitive le 9 juillet 2013. Les sénateurs ont notamment ajouté une clause --- spécifiant que les enseignements ne pouvaient être que partiellement en langue étrangère. La proportion en serait contrôlée par « *le ministre chargé de l'usage de la langue française* », c'est-à-dire le ministre de la Culture, et, de ce fait, la loi Toubon sort ainsi renforcée de la confrontation, car elle ne comportait aucune mesure de contrôle.

Ce n'est pas l'impression qu'ont eue les citoyens français et les observateurs étrangers. La presse s'est intéressée tardivement à la question, et alors souvent en termes caricaturaux. On en a parlé un peu à la radio, mais le problème n'a pas été traité du tout dans les innombrables « *talk-shows* » télévisés. Lorsque la loi a été adoptée le 22 mai 2013, les journaux ont annoncé la victoire de l'anglais, aucun journaliste n'ayant pris la peine, semble-t-il, de comparer l'article 2 avant et après son passage en commission parlementaire. Et aucun journal n'a relevé que l'adoption définitive de la loi le 9 juillet a finalement renforcé la loi Toubon, contrairement à ce qu'ils avaient dit au mois de mai.

On peut certainement critiquer un manque flagrant de professionnalisme sur cette question chez la plupart des journalistes. Mais leur attitude est typique de celle des élites françaises en général face à l'anglicisation : elles ne voient pas le problème. Et lorsqu'elles en prennent conscience, elles l'associent à un nationalisme dépassé et à un combat d'arrière-garde contre la modernité. Ce qui est curieux, aussi, c'est l'absence de travaux de recherche sur la question, et les causes profondes du phénomène sont ainsi inconnues. C'est pourquoi j'ai commencé à travailler à une *Sociolinguistique de l'anglicisation*, et si des collègues s'intéressent à ce sujet en Allemagne, peut-être pourrions-nous collaborer...

Pierre Frath*

* Professeur émérite de linguistique et de didactique des langues à l'université de Reims (Pierre.fraith@aliceadsl.fr ; <http://www.res-per-nomen.org>).

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

RECORD n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *record*, « procès-verbal, témoignage consigné », déverbal de *to record*, « enregistrer », lui-même emprunté du français *recorder*.

Exploit sportif dépassant tout ce qui a été fait précédemment dans une même discipline ou catégorie, et qui est constaté officiellement. *Établir, détenir, homologuer un record. Battre le record du cent mètres nage libre, le record du saut en longueur féminin. Le record de France, du monde.*

On dira Le détenteur, la détentrice d'un record. On évitera les faux anglicismes recordman ou recordwoman.

Par ext. Ce qui est sans précédent par l'importance, l'intensité. *Un record de froid. Dépasser, battre tous les records d'affluence.*

Adj. *Un nombre record de visiteurs. Il est rentré en un temps record. Des pertes records.*

REDEVANCE n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *redevoir*.

Ce que l'on doit acquitter à des termes fixes. *Redevance en nature, en argent. Redevance mensuelle, annuelle. Être tenu, astreint à une redevance. Toucher, percevoir*

des redevances. Terre grevée d'une redevance. Le loyer constitue une redevance due par le locataire au propriétaire.

Spécialt. ANCIEN RÉGIME. *Les redevances seigneuriales*, les prestations dues à un seigneur, à titre d'impôt ou de servitude, par ceux qui relevaient de son autorité. *Le cens, la corvée, le fournage étaient des redevances seigneuriales.* – FINANCES PUBLIQUES. Somme due par l'utilisateur d'un service public, d'un bien public. *Payer une redevance à l'État. Les péages, les taxes d'aéroport sont des redevances. La redevance audiovisuelle* ou, simplement, *la redevance*, nom usuel d'un impôt que les possesseurs d'un poste de télévision doivent payer annuellement à l'État, appelé officiellement *Contribution à l'audiovisuel public*. – ÉCON. Somme versée à échéances régulières en contrepartie d'un droit, d'un avantage concédé par contrat. Les redevances dues par l'exploitant d'une concession minière, pétrolière. *Verser une redevance pour l'exploitation d'un brevet d'invention, pour la diffusion d'une œuvre. En ce sens, doit être préféré au mot anglais royalty et à son pluriel royalties.*

* Extraits du fascicule RECHAMPI à RÉGLAGE (3 octobre 2013) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés – sur internet et en version papier – par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Mots en péril

ROGUE adj. (Sans doute du scandinave *hrôkr*, « fier, arrogant ».) Arrogant avec une nuance de rudesse en plus.

« *M. d'Elbeuf qui, selon le caractère de tous les gens faibles, était rogue et fier, parce qu'il se croyait le plus fort...* » (Retz.)

ROGUEMENT adv. D'une manière rogue.

Répondre roguement.

ROGUERIE n. f. Humeur rogue.

« *Le solide du ministère apprivoisa la roguerie de M. de La Rochefoucauld.* »

(Saint-Simon.)

ROQUENTIN n. m. (Sans doute de l'ancien français *roquer*, « heurter, craquer ».) Vieillard ridicule qui veut faire le jeune homme.

« *Il se promène avec un vieux roquentin qui a la barbe plus longue que ma chevelure.* » (Destouches.)

RUSTAUD, AUDE adj. Qui tient du paysan, de la campagne.

« *Il est ravi de votre portrait ; je voudrais que le mien fût un peu moins rustaud ; il ne me paraît point propre à être regardé agréablement ni tendrement.* » (M^{me} de Sévigné.)

Rustaud, rustre

« *On est rustaud faute d'éducation, faute d'usage, par l'habitude de vivre toujours avec des campagnards ; on est rustre par caractère, par humeur, par goût, par caprice, par mécontentement.* » (Littre.)

RUSTAUDERIE n. f. Air, manières de rustaud.

« *Mon air délicat serait encore la rustauderie d'un autre tant j'avais un grand fonds de cette belle qualité.* » (M^{me} de Sévigné.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

ÉNERGIE GRISE (pour : *embodied energy*) : Quantité d'énergie nécessaire à la fabrication d'un produit ou à la fourniture de services.

Note : **1.** L'énergie grise prise en compte dans l'analyse du cycle de vie d'un produit peut également l'être dans celle de la fourniture de services. **2.** On trouve aussi le terme **énergie incorporée**.

REMÉANDRAGE : Technique consistant à allonger le tracé et à réduire la pente d'un cours d'eau pour rendre sa morphologie plus sinueuse et lui faire ainsi retrouver ses fonctions hydrobiologiques. Note : Le reméandrage peut, par exemple, favoriser la régulation du régime des eaux, améliorer le niveau de la nappe phréatique ou permettre la préservation et la diversification d'habitats aquatiques.

VERDISSEMENT D'IMAGE (pour : *greenwashing*) : Attribution abusive de qualités écologiques à un produit, à un service ou à une organisation.

Note : On trouve aussi les termes **écoblanchiment** et **blanchiment écologique**.

ACCAPAREMENT DE TERRES Synonyme : **MAINMISE FONCIÈRE** (pour : *land grabbing*) : Acquisition massive de terres agricoles par des investisseurs ou des États étrangers, souvent en vue de cultures spéculatives.

ÉREINTAGE Synonyme : **ACHARNEMENT** (pour : *bashing*) : Dénigrement systématique d'une personne ou d'une catégorie de personnes, d'une organisation, d'un pays.

* * *

COURS EN LIGNE OUVERT À TOUS Forme abrégée : **COURS EN LIGNE** (pour : *massively open online course, massive open online course [MOOC]*) : Formation accessible à tous, dispensée dans l'internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers, qui offre à chacun la possibilité d'évaluer ses connaissances et peut déboucher sur une certification.

Note : **1.** Les certifications proposées sont parfois payantes. **2.** On trouve aussi le terme **cours en ligne ouvert et massif** (CLOM).

* Extraits de « Vocabulaire de l'environnement », « Vocabulaire des affaires étrangères » et « Vocabulaire de l'enseignement supérieur », publiés au *Journal officiel* respectivement le 8, le 15 et le 21 septembre 2013. Signalons aussi la publication de « Vocabulaire de la communication » (8 septembre) et « Vocabulaire de la biologie » (15 septembre). Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*.

De dictionnaires en dictionnaires

Le caméléopard inutile ?

Il est rare qu'un ouvrage intitulé « dictionnaire » n'offre pas une structure alphabétique ou une organisation du texte justifiant son appellation. En revanche, il est assez fréquent que se cache sous un titre anodin un ouvrage qui aurait pu être annoncé comme un dictionnaire. C'est le cas de l'*Histoire des animaux à l'usage des jeunes gens* daté de 1793, où sont présentés dans l'ordre alphabétique, de l'abeille à la vrillette, une centaine d'animaux.

Le feuilletter est à première vue sans surprise quant aux articles retenus, abeille, chien, chat, éléphant, requin, etc., chaque animal bénéficiant d'une gravure dans laquelle il est représenté de manière assez naïve. Ainsi l'abeille, de la taille d'un albatros, vole-t-elle près d'une habitation, en direction d'une ruche, au-dessus d'un pré tout parsemé de fleurs.

Au second regard, émergent cependant quelques animaux étonnants. Par exemple, le « caméléopard ». De quel animal s'agit-il ? Un mélange de caméléon et de léopard ? Ou, comme il est dit dans ce « dictionnaire », d'un animal avec « la tête et le cou comme celui du chameau » et « le dos tacheté comme les léopards » ? Ni l'un ni l'autre. Il



tire en effet son nom du latin *camelopardus*, désignant la girafe, issu du grec *kamèlopardalis* où l'on reconnaît le chameau, *kamèlos*, et la panthère, *pardalis*. Entré en langue française à la fin du xv^e siècle, sous la forme *cameliepars* puis *camelopard*, c'est

par « corruption » avec le **léopard**, dicit Littré, que l'animal exotique fut appelé *caméléopard*. Quoi qu'il en soit, au XIX^e siècle, la **girafe** issue du mot arabe *zarafah* l'emportait.

« *C'est un animal doux à gouverner. Plusieurs empereurs en ont orné leurs triomphes* », lit-on en 1793. Voilà qui rattrapait l'ingrat Buffon ayant déclaré vers 1770 que ledit animal, « *sans être nuisible* », était « *l'un des plus inutiles* ». Hélas, pareille diffamation ne serait pas sans écho au XX^e siècle : « *Faire ça ou peigner la girafe...* », fait dire Roger Martin du Gard à l'un de ses personnages, dans *Les Thibault*, en 1936. Mais si l'on en juge à l'illustration de 1793, il y avait peu à peigner, le caméléopard était en effet représenté avec un tout petit cou...

Jean Pruvost

NDLR : voir page 61 la présentation du nouvel ouvrage de Jean Pruvost.

Une lanterne célèbre

Résidence secondaire sous la V^e République, mise à la disposition du Premier ministre, elle est, depuis la mandature de Nicolas Sarkozy, devenue celle du président. M^{me} de Sévigné note le 24 avril 1671 : « *Le roi arriva hier au soir à Chantilly : il courut un cerf au clair de la lune ; les lanternes firent des merveilles.* »

En général, une lanterne (du grec *lampein* : « être lumineux ») était un instrument servant à éclairer un chemin, un emplacement. Une lanterne magique était un instrument solide à pouvoir transparent et émettant des vibrations lumineuses qui permettent d'éclairer un fond. Jadis on utilisa des lanternes magiques, destinées à faire croire à

Le français en France

la présence d'objets réels et grossis sur un écran ou un mur blanc. Au XVIII^e siècle, on disait souvent « le monde est une lanterne magique ». La signification passe aisément d'une sensation apparente à une réalité concrète.

Longtemps, **introduire des lanternes dans la conversation** signifiait une perte de temps sans intérêt. Et **prendre des vessies pour des lanternes** c'est, depuis le XIX^e siècle, « se méprendre grossièrement ».



Apparut avec l'amélioration de l'éclairage des voies de Paris au XVII^e siècle, la fabrication de **lanternes**, mieux, de **réverbères**. Sévigné (1689) prévient : « *Je montrerai les baux de mes maisons [à Paris] ; je produirai mes quittances de boues et lanternes [le plus souvent métalliques].* »

Toutefois, une lanterne construite avec art au sommet du dôme ou à sa périphérie était une façon ingénieuse de donner de la lumière à l'édifice. De là est venue une signification nouvelle : une lanterne se

disait d'un dispositif apportant de la lumière, en particulier une tourelle ouverte par les côtés ou sur le comble d'un édifice et permettant un éclairage habile.

Un **lanterneau** était une petite lanterne au sommet d'une coupole, au-dessus d'un escalier. Le palais résidentiel de la Lanterne, à Versailles, comporte deux façades percées de trente-six hautes fenêtres distribuant un jour généreux.

Un siècle plus tard, les choses changent totalement. La menace de voir utiliser les cordes servant à suspendre ces instruments d'éclairage, appelés lanternes ou réverbères, se répandit tragiquement, en particulier depuis les libelles sanguinaires de Camille Desmoulins. Ainsi, on entendit en particulier l'abbé Maury, mis en accusation, répliquer avec humour : « *Eh ! Messieurs, quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair ?* »

Pendre à la lanterne, c'était alors exécuter un malheureux sans procès. **Les aristocrates à la lanterne !** Pendant toute la période de la Révolution, les références mortifères à la lanterne ne cessèrent de terrifier.

Lanterner, c'est aussi bien perdre du temps, être irrésolu... que remettre à plus tard. En outre, le participe **lanterné** subsiste de nos jours, signifiant « trompé, amusé par de fausses promesses ». L'emploi du mot banalisé pour désigner un appareillage complétant celui des véhicules s'est peu à peu amélioré : au début, il s'agissait de modestes lampes et lampions, désignés ensuite avec emphase sous le nom de **phares**, à éclairage plus puissant. Finalement, il s'agit de termes convenant parfaitement au discours des hommes politiques...

Un **lanternier**, une **lanternière** était un auxiliaire porte-lanterne et, pour Rabelais, le **Lanternois** était le pays des lanternes, soit, allégoriquement, celui des lumières.

Enfin, on ne peut oublier la célèbre chanson allemande devenue internationale depuis la Seconde Guerre mondiale. Selon la traduction adoptée par Suzy Solidor :

*« Devant la caserne
Quand le jour s'enfuit,
La vieille lanterne
Soudain s'allume et luit.
C'est dans ce coin-là que le soir
On s'attendait, remplis d'espoir
Tous deux, Lily Marlène. (Bis.)
Et dans la nuit sombre
Nos corps enlacés
Ne faisaient qu'une ombre
Lorsque je t'embrassais.
Nous échangeons ingénument
Joue contre joue bien des serments
Tous deux, Lily Marlène. » (Bis.)*

Pierre Delaveau

Les mots en famille

Règlement de compte chez les députés !

Qui pourrait imaginer que les mots **compte** et **député** appartiennent à la même famille !?

Le verbe latin *putare* avait pour premier sens « couper, élaguer, purifier », d'où le verbe **amputer**.

Avec le dérivé *computare*, on passe à l'idée d'apurer un compte. Quand le compte est bon, ne dit-on pas que les résultats se recourent ? Compter, c'est aussi énumérer. Les verbes **compter** et **conter** sont de fait des doublets, c'est-à-dire des mots de même origine ayant pris un sens différent. **Compter** a gardé son sens de « calculer » et **conter** a pris le sens d'« énumérer des faits ».

Autre dérivé : *disputare*, « examiner contradictoirement les comptes ». On comprend qu'un désaccord sur les comptes puisse conduire à une **dispute** ! Surtout si certains chiffres sont mal **imputés** : *imputare*, « mettre en compte ». Il faudra alors recompter, *reputare*. Non seulement les bons comptes font les bons amis, mais ils assurent une bonne **réputation** !

Il faut attendre le XIV^e siècle pour qu'apparaisse notre *depputé*, emprunté au bas latin *deputatus*, « délégué ». Le mot est écrit à l'époque avec deux *p*. En 1748, le **député** est « celui qui est élu pour participer aux délibérations d'une assemblée » (Montesquieu, *L'Esprit des lois*).

Avec ce sens de délégué, on retrouve l'idée de celui qui est « détaché pour accomplir une mission ». Ainsi réapparaît, de manière figurée et implicite, le sens premier de « couper, être coupé de ».

Ce verbe latin *putare* appartient donc à une grande famille de mots qui font le bonheur de nos hommes politiques : à l'Assemblée, les **députés se disputent** souvent pour défendre leur **réputation**. Il y a

toujours des **racontars** avides de **règlements de compte**. Au moment des élections, chacun **escompte** qu'il sera réélu. Les sondages permettent bien des **supputations**. On en discute au **comptoir** du café du coin. Il faut savoir **tenir compte** de l'opinion publique. Au moment de la discussion du budget, sans se livrer à des **comptes d'apothicaires**, on **se rend compte** qu'on ne peut plus **dépenser sans compter**. C'est trop facile de **vivre à bon compte** aux frais de la République. En cette période de crise, il faut savoir **tenir les comptes**. Avec les déficits, on est souvent **loin du compte**. Le journal des débats de l'Assemblée assure de fidèles **comptes rendus**. Chaque intervention est **prise en compte**. Tous les débats sont retranscrits et **entrent en ligne de compte**, même ceux actuels sur le mariage. Dans notre cas, cela ne peut être d'ailleurs que des débats sur le mariage putatif !

En fin de compte, ce mot et ses dérivés ont tellement envahi notre langue quotidienne que nous ne prenons plus conscience qu'il en est de même en « franglais ». Ainsi, nous achetons à prix « **discount** » en versant un **acompte**.

Tout compte fait, il ne nous reste plus qu'un seul moyen pour pouvoir encore rêver. Il nous faut relire... les contes (comptes ?) des *Mille et Une Nuits* ! »

Philippe Le Pape

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Sophrologie

C'est une discipline nouvelle de la médecine, vieille d'à peine un demi-siècle. Son « inventeur » est le docteur Caycedo* qui, à Madrid, s'inspirant des méthodes chinoises de la relaxation (*qi gong*), du yoga et de la méditation tantrique, présenta, en 1960, son objectif comme l'étude de la conscience humaine et des moyens d'influer sur elle dans un but thérapeutique ou prophylactique.

Ce mot est composé de deux termes grecs :

- *logos* : « étude, science » ;
- et *sôfrône* : « sain d'esprit, sensé, prudent, sage, modéré dans ses désirs, tempérant ».

Ce dernier terme étant lui-même formé de deux racines :

- l'adjectif *sos* (saos), qui a le sens de « sûr, bien conservé, intact » ;
- et le substantif *frén*, qui désigne toute membrane enveloppant un organe (le diaphragme) : cœur, esprit, âme.

Le Dr Caycedo, devant les hésitations, notamment françaises, face à l'hypnose (son épouse est française et adepte du yoga), créa un moyen terme, humaniste, qui permet d'accéder à des états de conscience modifiés.

Bernie de Tours

* Alfonso Caycedo est né en 1932 à Bogota (Colombie). Il fit ses études universitaires en Espagne. Il obtint le titre de docteur en médecine et en chirurgie à la faculté de médecine de Madrid et se spécialisa ensuite en psychiatrie et en neurologie. (Source Wikipédia.)

Terminologie médicale

Dans le domaine médical existent des adjectifs qu'on retrouve dans la vie courante ; par exemple : **mûr**. Un fruit peut être mûr mais un abcès également. Qui ne se souvient de ces enveloppements faciaux destinés, grâce à des cataplasmes chauds, à faire mûrir un abcès dentaire avant de l'inciser pour en évacuer le pus ? C'était avant l'ère des antibiotiques et pas obligatoirement illogique ni critiquable... L'adjectif a engendré des dérivés : **mûrissement**, **mûrissage**, **maturation**, ensuite **maturité**, enfin l'adjectif **mature**, d'apparition relativement récente. Et, si l'on dit d'un fruit qu'il est mûr, on dit désormais plus facilement d'un individu qu'il est mature, bien que cela s'applique surtout à son état psychique ou mental. Encore faut-il ne pas confondre l'adjectif avec le nom **mât**, qui désigne l'ensemble des mâts d'un navire. Mais la dérive langagière a fait que l'adjectif **mature** a entraîné le verbe « *maturer* », employé de façon erronée à la place de **mûrir**. Or le verbe **maturer** existe bien dans les dictionnaires, où il a deux significations précises : 1. Épurer un métal par certains procédés ; 2. Soumettre des feuilles de tabac à un traitement destiné à enlever un excédent d'eau. Il n'est donc pas licite de « *faire maturer un fruit, un abcès ou un adolescent* », comme certains ont pu le dire ou l'écrire, au grand dam du lecteur. En revanche, il peut être flatteur d'avoir bien mûri physiquement et cérébralement. Fi donc du snobisme qui méprise l'adjectif **mûr** et le participe **mûri** pour leur préférer **mature** !

Le verbe *maturer*, par ses initiales, rappelle *matifier* que l'on ne trouve pas dans les dictionnaires alors qu'y figure son participe présent sous forme d'adjectif et en tant que néologisme. **Matifiant** est employé par les dermatologues pour qualifier des gels qui rendent la peau mate, non brillante. Un magazine féminin m'a permis la découverte de ce mot.

Jean-Michel Lueza
Délégation de Bordeaux

Mots du cinéma

Depuis notre numéro 224, des mots spécifiques sont encore venus s'ajouter au « sabir » du milieu du « showbiz », et notamment du cinéma. Cet article est donc un ajout de ma part, en hommage à mes collègues du « cinoche ».

Avant d'aborder les « modernes », encore un hommage aux anciens en la personne de Jean Renoir, fils d'Auguste. Ce réalisateur de tant de films de qualité était un Français qui, par-dessus tout, chérissait la clarté dans l'expression de notre langue. Or, les termes employés dans le « kinos » (cinéma), anglomaniaques trop souvent ou abstraits, le mettaient en fureur...

Pour les **plans rapprochés** (quelques mètres et moins), l'usage proposait : **plan général, plan moyen, plan italien, plan américain, gros plan, très gros plan**, « insert* »...

Renoir proposa pour certains : **plan de pieds, plan-genoux, plan-sexe, plan-taille, plan-poitrine, plan-cou**...

À la place de « faire un travelling » (mécanique, par rail, ou optique, avec « zoom » à objectif variable, pour des mouvements vers l'avant ou vers l'arrière...), je me suis laissé dire que Renoir avait essayé d'employer **voyager**. Pour indiquer un **panoramique** (mouvement latéral de la caméra), il trouva le mot ravissant, *so frenchy*** , de **panoter**. Qui s'emploie toujours, avec un petit sourire.

* Mot anglais qui ne figure pas encore dans le *Dictionnaire de l'Académie française* ni – dans son acception cinématographique – dans la liste des mots nouveaux adoptés par la Commission générale de terminologie et de néologie. *Le Nouveau Petit Robert de la langue française* (2009) le définit ainsi : « *Gros plan bref, souvent fixe, introduit entre deux plans d'une séquence.* » *Le Grand Larousse illustré* (2014), « *Gros plan, génér. bref, destiné à mettre en valeur un détail utile à la compréhension de l'action (lettre, nom de rue, carte de visite, etc.).* »

** « Tellement français ».

Les recherches sur l'image en relief se sont poursuivies depuis 2007. Le terme **3D** (ou « 3D's ») a été confirmé et même utilisé abusivement pour **mettre en relief** des maquillages ou des chips... L'appareil photo numérique est un « photoscope »... 2D ou 3D.

La revue des fanas de cinéma *Cinésco* de septembre et la Compagnie Sanson Film (licelfoc.com) signalent ce qui suit : « *Ancrée dans la tradition du spectacle des temps anciens, l'interdiction de prononcer les mots "ficelle" et "corde" s'est adaptée au cinéma. "Fatal" est un mot interdit, qui porte malheur. Partie d'une superstition [à mon avis, de marine !], cette coutume était prétexte à obliger le maladroit "à payer la tournée générale". Sur un plateau de film, on a l'oreille sensible et nombreuse... Pour ne pas avoir à utiliser les mots interdits sur le tournage, on trouva : fil, filin, drisse [marine], guinde, longe... Plus récemment, des amoureux de l'argot de métier ont lancé ces mots irrésistibles de drôlerie phonétique : "licelfoc" pour ficelle et "lordekic" pour corde... »*

Serge Lebel

**Le président
Philippe Beaussant
de l'Académie française,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction de DLF
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2014.**

Potentiel

L'emploi de ce mot savant est souvent abusif, quand il est utilisé à la place de **possible**. Il est même parfois carrément superflu. C'est le cas dans « *risque potentiel* », « *danger potentiel* », « *client potentiel* », etc., où l'adjectif vient gonfler le discours sans raison. Histoire de donner l'illusion de la profondeur ?

Dans mon souvenir, **potentiel** était plutôt un terme technique du vocabulaire scientifique.

Rappel étymologique : le mot est formé sur le verbe latin *possum*, « je peux », infinitif *posse*, sur une base alternée *pos-/pot-* marquant l'idée de pouvoir, de capacité.

La base *pot-* nous donne en latin une sorte de participe présent/adjectif *potens, entis*, « puissant », qu'on retrouve en français dans **omnipotent**, **impotent**, **potentat**, **ventripotent**, **potence** et **potentiel** qui nous occupe.

Comme adjectif, on voit apparaître le mot à la Renaissance dans le domaine médical, en grammaire, en mécanique avec cette idée d'effet en puissance, de virtualité.

Potentiel se dit d'un médicament faisant effet quelque temps après.

En mécanique, en physique, on parle d'**énergie potentielle**, de **fonction potentielle**.

Comme nom, il est attesté dès la première moitié du XIX^e siècle :

- En grammaire, dans la terminologie de l'expression de l'hypothèse, où le potentiel désigne l'action réalisable dans l'avenir, se distinguant de l'irréel du présent et de l'irréel du passé.
- Dans le vocabulaire scientifique, sous l'influence de Gauss et de Green, où le potentiel désigne la somme des forces nécessaires pour qu'un système devienne actif.

Au XX^e siècle, il prend son sens courant de « capacité d'action, capacité de production, capacité de travail » : **le potentiel de fabrication**, **le potentiel industriel**, **le potentiel de guerre**.

Dérivés : **potentiellement**, **potentialité**, **potentiomètre** (appareil mesurant la différence de potentiel entre deux points d'un circuit électrique).

On voit bien que les notions qu'ils recouvrent font de ces mots des termes techniques, réservés à un emploi limité. Or, à présent, s'agissant de l'adjectif **potentiel**, cet emploi est illimité !

L'agacement m'est venu en écoutant nos grands bavards de la télévision, où il s'agit d'occuper l'espace à tout prix. Donc le mot le plus long a ses chances, gloire à l'obésité verbale !

Restons simples, employons les mots à bon escient, évitons l'enflure verbale ! Vous avez dit « logorrhée » ?

Et pour cela, relisons un portrait délicieux de La Bruyère, celui d'Acis qui ne sait comment tourner un banal propos sur le mauvais temps et à qui l'auteur rappelle ironiquement : « ... *Que ne disiez-vous : "Il fait froid" ?* » (*Les Caractères*, « De la société et de la conversation », 7.)



Paule Piednoir

Cercle Blaise-Pascal

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Ad libitum

Littré déconseillait de placer systématiquement l'adjectif **actuel** devant un substantif... Des pages et des pages ont été écrites, en des études très fouillées et très intéressantes, sur la position des adjectifs qualificatifs épithètes à l'égard des noms auxquels ils étaient associés. De grandes lignes ont été parfois dégagées, d'après la nature des qualificatifs et – ou – leur longueur. Mais il s'agit de constats d'usages installés au fil des siècles, pas de règles grammaticales reposant sur une logique absolue.

S'appuyant sur Littré, certains ont soutenu – voire soutiennent encore – que, sauf exception justifiée par les circonstances, **actuel** doit toujours suivre le nom qu'il qualifie. À leurs yeux, l'usage contemporain a banalisé un tic critiquable consistant à placer systématiquement **actuel(le)** devant le nom qu'il devrait suivre. Pour ces usagers du français, c'est commettre une faute grammaticale que d'écrire « l'actuel Premier ministre », « l'actuel chef de file de l'opposition », « l'actuelle convention »..., par une inversion irrégulière. Selon eux, l'exception est devenue la règle sous l'influence de l'anglais, où le mot *actual* – qui a, le plus généralement, le sens de « réel, véritable » – précède les substantifs. Cette intrusion d'un usage d'outre-Manche n'est sans doute pas niable... Pour autant, soutenir mordicus qu'**actuel** ne doit jamais précéder les noms est une position outrancière et passéiste.

Les dernières éditions du Petit Robert donnent aussi bien, d'ailleurs, « à l'heure **actuelle** » que « l'**actuel** président de la République », « son mari **actuel** » que « l'**actuelle** Istanbul »...

Le bon usage contemporain autorise donc, en l'absence de règle stricte, le placement ad libitum d'**actuel(le)** avant ou après le nom... dès lors que cela ne modifie pas le sens du propos, comme avec **grand**, **brave**, **honnête**, **ancien**, etc. : un **grand homme** n'est pas forcément un **homme grand**, une **brave femme** n'est pas obligatoirement une **femme brave**...

Jean-Pierre Colignon

Extrait de *La Lettre du CSA**

Entrer : un verbe trop souvent oublié

Si l'action principale du préfixe **re** et de ses variantes **r** et **ré** est de marquer la répétition d'une action, il peut également servir de simple renforcement.

Tantôt les verbes simples ont disparu et il reste les dérivés (**remercier**, **renforcer**, **raccourcir**, **ralentir**, **rétrécir**), tantôt les deux formes restent en concurrence :

remplir-emplir, **rallonger-allonger**, **redoubler-doubler**.

Ce renforcement expressif du verbe par le suffixe **re** suffit-il à expliquer, dans la langue parlée actuelle, le déclin du mot **entrer**, son remplacement par **rentrer** et la création du verbe « reentrer » pour exprimer l'idée d'entrer à nouveau ?

Le verbe *rentrer* s'emploie sans qu'il

y ait l'idée de retour pour exprimer des choses qui pénètrent, s'enfoncent, s'emboîtent ou se heurtent avec violence : *un clou qui rentre dans le mur, des tubes qui rentrent les uns dans les autres, une voiture qui rentre dans un arbre*, ou même, dans le langage familier, lorsqu'il s'agit d'une personne : *elle lui est rentrée dedans*.

Il est correct de dire, avec le verbe transitif direct, *rentrer les foins, rentrer sa voiture au garage, rentrer le ventre* ou *rentrer sa colère*, mais il convient de ne pas employer le verbe intransitif **rentrer** pour **entrer** quand il n'y a pas d'idée de répétition, de violence ou de retour : **les joueurs entrent sur le terrain au début du match, ils ne rentreront qu'après la mi-temps**, et non « ils rentrent et ils *reentrent* » !

* Numéro 254.

**Payez moins d'impôts en 2014
en faisant un don à DLF !**

En, Dans, De, Du

avec certains noms de lieux

Les prépositions **en, dans, de, du** sont également* employées avec des noms de lieux, en appliquant différentes règles.

La préposition **en** introduit :

- Les noms de pays au féminin, ou au masculin commençant par une voyelle :

Mon voisin se rend très souvent en Israël, en Indonésie, en Algérie, en Angola, et séjourne peu en France.

- Les noms de province ou de région s'ils sont au singulier et au féminin :

J'aime les voyages en Auvergne, en Brie, en Bavière et en Bretagne.

- Selon l'usage, les noms simples de certains départements commençant par une voyelle :

Vas-tu en Ardèche ou en Aveyron pour Noël ?

- Les noms simples de département confondus avec une ancienne province :

Non, je pense aller en Vendée !

- Les noms de département composés ou formés de deux noms reliés par **et** :

Ma mère habite en Haute-Saône, mon fils en Meurthe-et-Moselle, ma fille en Seine-et-Marne et mon neveu en Tarn-et-Garonne.

* Voir « La préposition A », *DLF*, n° 240, p. 35.

La préposition **dans** introduit :

- Les noms de département ne comportant qu'un seul terme, sauf, selon l'usage, ceux qui commencent par une voyelle (*cf.* ci-dessus) :
 - Le centre géographique de la France métropolitaine est situé dans le Cher.
 - Le mont Lozère est situé dans la Lozère, département auquel il a donné son nom.
- Les noms de province ou de région s'ils sont au masculin :
 - Le département du Cher est dans le Berry et dans le Centre.

Avec les noms de département, les prépositions **de** et **du** sont employées en tenant compte du genre du nom du département :

- Aurillac est le chef-lieu du Cantal, et Nevers celui de la Nièvre.
- La préfecture de Loir-et-Cher est située à Blois, celle de Lot-et-Garonne à Agen, celle de la Charente-Maritime à La Rochelle et celle d'Indre-et-Loire à Tours.

N.B. : Il ne faut pas dire « *du* Loir-et-Cher » ou « *du* Lot-et-Garonne » ; l'article contracté singulier **du** ne peut pas être employé devant un total de deux choses ou de deux noms, à savoir un pluriel.

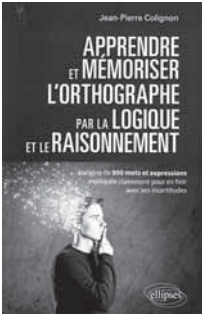
Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...

L'orthographe, c'est facile !



À l'occasion de la publication de l'un des tout nouveaux livres de Jean-Pierre Colignon - *Apprendre et mémoriser l'orthographe par la logique et le raisonnement* (Ellipses, 2013, 160 p., 9 €) -, nous reproduisons, pour cette chronique, deux des nombreux articulets de cet ouvrage.

sous-préfet n. m.

Ce nom commun composé (un trait d'union) s'écrit sans majuscules. *Sous* reste évidemment invariable, et *préfet*, qui est un substantif, prend la marque du pluriel, ce qui est normal : **des sous-préfets**. Cette fonction de représentant de l'État dans les arrondissements peut être exercée par une femme. Cette dernière est donc appelée **sous-préfète** (pluriel : **des sous-préfètes**). Attention aux quiproquos : **sous-préfète** est également un terme employé au sens de « femme d'un préfet » !

Stuarts (les)

La majuscule s'impose pour les noms des dynasties, puisque ce sont des noms propres. Mais, alors que les patronymes, en français, restent invariables (**les Pasquier**, **les Rougon-Macquart**, **les Thibault**, **les Martin**, **les Dupont**..., y compris les patronymes étrangers : **les Dalton**), la marque du pluriel est appliquée aux noms FRANÇAIS et FRANCISÉS de DYNASTIES : **les Capétiens**, **les Bourbons**, **les Mérovingiens**, **les Abbassides**, **les Tudors**, **les Lancastres**... C'est donc aussi le cas pour **les Stuarts**, ce nom étant une francisation de *Stewart*.

En revanche, on considère qu'il n'y a pas francisation dans le cas des **Habsbourg**, des **Romanov**, des **Hohenzollern**... Par conséquent, ces noms restent invariables.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de parler

Sans parler de **Indépendamment de.**

« ... *votre salaire*

Sera force reliefs de toutes les façons,

Os de poulets, os de pigeons

Sans parler de mainte caresse. » (La Fontaine.)

Parler bien,
parler mal
de quelqu'un
ou de quelque chose

En dire du bien, en dire du mal.

« *Qu'on parle bien ou mal du fameux cardinal,*

Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,

Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. »

(Corneille.)

Faire parler de soi

En parlant d'une femme, donner prise à la médisance, avoir une conduite irrégulière ou scandaleuse.

« *Gabrielle d'Estrées était la cinquième de six filles qui firent toutes parler d'elles. » (Sainte-Beuve.)*

Trouver à qui parler

1. Rencontrer des gens avec qui on puisse converser.

« *Cette solitude profonde*

Commençait à la désoler ;

Dans le plus beau palais du monde,

On veut trouver à qui parler. » (Demoustier.)

2. Trouver des gens qui vous tiennent tête, trouver de la résistance.

« *Ils ont trouvé à qui parler, et notre conférence a duré jusqu'à midi. » (M^{me} de Sévigné.)*

Tu parles !

Exclamation [fam.] dubitative, souvent renforcée par le nom propre assonnant *Charles*.

Tu parles, vous parlez de... suivi d'un nom : c'est un remarquable, énorme...

Tu parles d'une vie ! Tu parles d'un cadeau !

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

« Nous allons voir Roland Garros samedi... »

On osera supposer que personne, parmi des interlocuteurs entendant le propos ci-dessus, ne répondra – sauf « hénaurme » étourderie : « *Ah ! Et comment va-t-il ?...* ». Le fameux aviateur français, rappelons-le alors que le centenaire de la guerre de 1914 est évoqué d'ores et déjà de tous côtés, est mort en combat aérien, près de Vouziers (Ardennes), en 1918.

Si, à l'oral, on ne peut marquer de différence, à l'écrit il y a nécessité, obligation, de faire ressortir qu'il ne s'agit pas d'un être humain, mais d'un lieu portant son nom. La seule graphie rigoureuse est donc : « **Nous allons voir Roland-Garros samedi** », en parlant du stade de tennis sis en lisière du bois de Boulogne.

Ce que l'on doit adopter pour des noms de stades, de piscines, de salles des fêtes, aux dénominations composées (**théâtre municipal Georges-Brassens, hippodrome Yves-Saint-Martin, stade de l'Abbé-Deschamps, piscine Jean-Boiteux, parc des expositions André-Malraux...**) s'applique évidemment en premier lieu, et pour la même raison, à toutes les dénominations de lieux publics : rues, boulevards, places, avenues, passages, quais, chaussées, ronds-points... Et, cela, sans s'occuper des incohérences et de l'ignorance des services chargés de la signalétique publique. À l'exception d'un éventuel article initial, tous les termes des dénominations composées sont reliés par des traits d'union : **avenue Victor-Hugo, avenue du Général-Leclerc, boulevard Auguste-Blanqui, rue des Cinq-Diamants, rue Lucien-et-Sacha-Guitry, avenue de la Porte-de-Saint-Cloud, impasse des Deux-Anges, villa Ferdinand-Buisson, rue Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, rue**

du Pont-Neuf, rond-point du Pont-Mirabeau, passage du Moulin-Saint-Martin, sentier Frédéric-Mistral...

On met donc une majuscule initiale à tous les termes, sauf aux termes génériques (rue, avenue, sente, passage, place, boulevard...), aux prépositions (avenue du Cimetière-des-Batignolles), aux conjonctions (rond-point Rhin-et-Danube), aux pronoms relatifs (rue du Chat-qui-Pêche, rue du Chien-qui-Fume).

La règle s'applique même quand la dénomination comporte des nombres en chiffres arabes (des dates¹, notamment) ou en chiffres romains (adjectifs ordinaux des papes, des rois, des empereurs...) : boulevard du 11-Novembre-1918, avenue de la 2^e-DB, rue du 151^e-RI ; avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie, pont Alexandre-III, avenue George-V (attention : pas de s final puisque l'on a conservé la graphie anglaise)...

La majuscule est obligatoire pour les articles intégrés aux patronymes : rue La Fontaine, place Du Guesclin, impasse Du Barry..., et il n'y a pas de traits d'union.

En principe, aucune voie publique, aucun espace public, ne devrait porter le nom d'une personne toujours vivante. Un « principe » que l'on voulait républicain, démocratique... et qui laissait peut-être « du temps au temps » pour ne pas avoir à regretter l'attribution du nom. Nous n'en sommes plus là, en 2013, et, cela, depuis un certain nombre d'années. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune raison d'appliquer une différence de traitement entre morts et vivants : il faut des traits d'union ! D'où, éventuellement : la rue Céline-Dion, la promenade Bernard-Pivot, le passage Yannick-Noah...

Jean-Pierre Colignon

1. Il faut malheureusement entériner, à Paris, la faute « Quatre-Septembre » commise dans le nom de la rue et dans celui de la station de métro.

Courrier des internautes

Question : « *Le pain rassis* » viendrait du verbe *rassir*. Ce verbe se conjugue-t-il au présent de l'indicatif? Si oui, comment? Est-ce à rapprocher du verbe *rasseoir* ?

Réponse : *Rassis* est le participe passé du verbe *rasseoir*, employé adjectivement.

Dans la première édition du *Dictionnaire* (1694), l'Académie explique : « *Il se dit des liqueurs qui s'espurent en se reposant. Il faut laisser rasseoir ce vin. Il faut faire rasseoir ces liqueurs.*

Rassis, ise. adj. Il a les significations de son verbe.

On appelle, Pain rassis, Du pain qui n'est plus tendre. »

Littre :

« *rassis, ise /ra-sî, si-z'/, part. passé de rasseoir.*

1. *Assis de nouveau. Étant rassis.*

2. *Pain rassis, pain qui n'est plus tendre, ainsi dit parce qu'il est, pour ainsi dire, rassis, cessant d'être chaud et soulevé... »*

Je constate que *Bescherelle* donne un verbe *rassir*, défectif, ne s'employant qu'à l'infinitif et au participe passé. Trois dictionnaires d'usage le mentionnent aussi. *Girodet*, dans *Pièges et difficultés de la langue française*, précise : « *Ce verbe rassir est considéré comme incorrect.* » C'est donc une corruption de *rasseoir* due à une erreur populaire.

Question : *Alors il vaut mieux éviter d'utiliser le verbe rassir et lui préférer rasseoir, plus ressemblant au verbe seoir et à ses composés ?*

Réponse : Oui, car c'est en quelque sorte un barbarisme, même s'il est plus ou moins accepté dans l'usage. Cependant les spécialistes estiment qu'il vaut mieux dire qu'on a laissé le pain devenir rassis plutôt que parler de le laisser se rasseoir, emploi vieilli.

Jacques Pépin

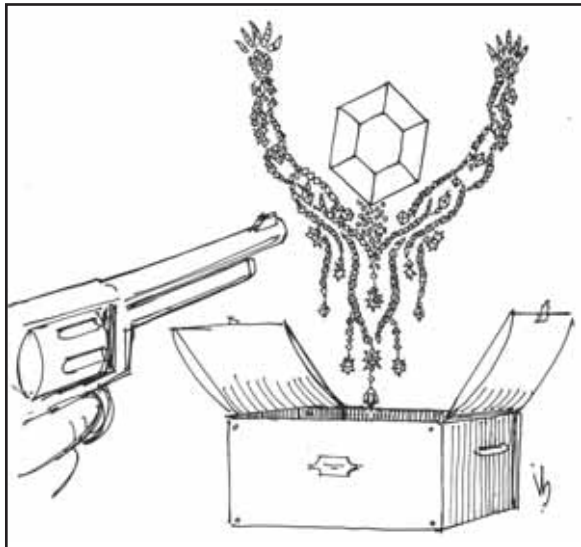


**ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR**
par Jean Brua

Pour sa « cinquantième »
depuis l'année 2005,
la chronique s'offre
un nouveau bloc-titre,
plus révélateur
de la multiplicité
des sources de grogne.

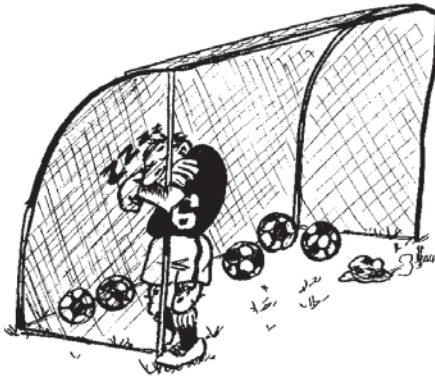
Méli-mélo à la page...

Vite fait, mal fait. La course en rond de la société moderne n'épargne pas notre langue, considérée naguère comme la plus réfléchie. Comment s'étonner, dès lors, que les éléments du discours, secoués sans discernement, ainsi qu'en un shaker (quel mot pour cet anglicisme ?), se retrouvent dans un désordre où une chatte ne retrouverait pas ses petits, mais où semblent se complaire les nouveaux « muscadins » de la « com » ? Quitte à encourir le soupçon de « purisme », fuyons la confusion sujet-objet que révèle l'emploi toujours plus répandu et incohérent de certains verbes, tels « braquer » (*On m'a braqué mon portable*) et « craquer » (ci-dessous).



Historique et intéressant

Quand Philippe Muray a écrit *Après l'Histoire* pour signifier, en gros, qu'on ne vit plus actuellement que des choses insignifiantes, il s'est grossièrement trompé. Il y a ces temps-ci beaucoup de choses historiques. Quand il y a une hausse de 0,02 % de quelque chose, c'est historique ; quand l'équipe d'Écoute s'il pleut, dont la tradition est d'attraper des piles dans ses confrontations avec celle de Pataouchnoc, obtient enfin, face à Pataouchnoc, un « score de parité », c'est historique. Quand ce n'est pas historique, c'est



intéressant. Quand la sélection de Saint-Glinglin boit la tasse face à celle du Canada profond, son coche¹, qui ne prend pas la mouche, dit qu'il a tout de même vu des choses intéressantes.

Quand un individu de sexe indéterminé laid de nature et de surcroît terriblement décati me demandera en minaudant ce que je pense de son physique, je lui

dirai que je vois en lui beaucoup de choses intéressantes. En retour, il me sortira son sourire édenté le plus historique.

Bernard Leconte*

1. En vieux français : entraîneur.

* Auteur d'une dizaine d'ouvrages, souvent récompensés, Bernard Leconte vient de publier son premier roman policier : *Un requin sous les arbres* (Ravet-Anceau, « polars en nord », 168 p., 9,50 €).

L'humour de Proust

Avocat au barreau de Bruxelles et auteur de nombreuses pièces de théâtre, qui sont presque toutes des comédies (voir p. 47), notre ami Hippolyte Wouters – invité d'honneur le 3 octobre (voir p. IV) – observe la vie avec amusement. Qu'il soit l'un des rares lecteurs de Proust à avoir reconnu l'immense humour de celui-ci dans de nombreuses pages d'*À la recherche du temps perdu* n'a donc rien d'étonnant. Nous reproduisons ci-dessous l'avant-propos de son ouvrage *L'humour du côté de chez Proust**, avant-propos dont il s'est inspiré pour introduire sa conférence.

Face à Marcel Proust, le public se divise en général en trois catégories.

Il y a tout d'abord ceux qui l'ont lu entièrement et dès lors l'ont presque nécessairement relu ; ce sont ceux que l'on pourrait appeler les « proustiférés ».

Il y a ensuite ceux qui ont essayé de le lire, mais qui n'ont pu arriver au bout soit de l'œuvre, soit de la phrase ; Proust déclenche incontestablement des allergies, et parmi ces allergiques un humoriste avait même dit de lui que quand on était asthmatique, on ne se lançait pas dans des œuvres de longue haleine...



* Ce merveilleux petit livre cherche un éditeur (104 p., 12 €).

Un autre avait rédigé cette épitaphe :

*« Ci-gît Proust.
Les Parques ont voulu l'abattre
Parce qu'il coupait leur fil en quatre. »*

Il y a enfin ceux qui ne l'ont jamais lu, et assez curieusement Proust possède parmi ces derniers des admirateurs fervents et des adversaires résolus. C'est la plus belle des consécration !

Dans cette dernière catégorie d'admirateurs, l'occasion me fut donnée un jour de rencontrer une dame charmante et respectable qui s'était exclamée : *« Ah ! Proust, quel auteur merveilleux ! Et Madeleine, quelle héroïne touchante ! »* Devinant qu'elle aimerait mieux être trompée que détrompée, je me bornai à lui répondre : *« Oui, Madame, cette madeleine est vraiment une héroïne pleine de bon thé. »*

S'il est toutefois une caractéristique constante et majeure de Proust qu'aucune de ces trois catégories ne semble avoir relevée, c'est bien son humour.

Si on ne l'aime pas ou si on ne l'a pas lu, cela se comprend, mais les autres ? N'est-il pas étonnant d'entendre si rarement un inconditionnel de Proust parler de son humour ?

Un peu comme si par un snobisme que Proust a sans doute décrit mais aussi suscité, lui trouver des dons comiques reviendrait à diminuer d'autant son propre prestige intellectuel.

Quand on consulte l'immense bibliographie consacrée à Proust, on constate que quasiment personne n'a abordé cet aspect de son œuvre et que les rares qui l'ont fait sont encore parvenus à ensevelir son humour sous une avalanche de considérations où la science le dispute un peu à l'ennui.

Je voudrais pour ma part tenter d'offrir à une certaine catégorie de lecteurs, que l'œuvre de Proust ennueie ou rebute, une approche de Proust qui leur donnera, je l'espère, l'envie de le lire plus avant et de découvrir, attirés par son humour, toutes les autres splendeurs que son œuvre recèle.

N'ayant pu apprécier ou lire Proust plus tôt, ils auront ainsi doublement l'occasion de partir à la recherche du temps perdu...

Après quoi, M^e Wouters a mis en avant, nombreuses citations à l'appui, les différentes sortes de comiques que l'on trouve dans la Recherche : du comique d'observation au comique de situation souvent moliéresque, en passant par le « self-humour » de l'auteur, par exemple dans la description de sa difficulté à se mettre au travail :

« ... Si j'avais été moins décidé à me mettre définitivement au travail j'aurais peut-être fait un effort pour commencer tout de suite. Mais puisque ma résolution était formelle, et qu'avant vingt-quatre heures, dans les cadres vides de la journée du lendemain où tout se plaçait si bien parce que je n'y étais pas encore, mes bonnes dispositions se réaliseraient aisément, il valait mieux ne pas choisir un soir où j'étais mal disposé pour un début auquel les jours suivants, hélas ! ne devaient pas se montrer plus propices... » (*À l'ombre des jeunes filles en fleurs.*)



Hippolyte Wouters est né en Belgique en 1934.

Docteur en droit (1957), il est avocat au barreau de Bruxelles et homme de lettres. Inventeur du Scrabble duplicate, champion du monde de Scrabble francophone (1972) et premier président de la Fédération internationale de Scrabble francophone.

Parmi ses œuvres :

Essais : *Molière ou l'auteur imaginaire* (Éditions Complexe (1999), *L'Humour du côté de chez Proust* (2000) et *Tocqueville humoriste* (Michel de Maule, 2011).

Pièces de théâtre : *Le Destin de Pierre* (1997), *La Conversation* (1998), *Lenclos ou la liberté* (1999), *Le Choix d'Hercule* (2001), *Cosi Fan Tutti* (2003), *L'Exil* (2005), *Trois mariages et un entêtement* (en coll. avec Jehanne Sosson, 2007), *L'Affaire Nazareth* (2009), *Le Kid* (2011)

Décorations : officier des Arts et des Lettres de la République française.

Distinctions : grand prix de théâtre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (2003).

Siglomanie

Monsieur X sortit de son HLM gérée par la RIVP, prit l'autobus de la RATP puis le RER avec son ticket STIF pour se rendre à une gare SNCF. Le TGV étant trop cher, il opta pour un billet TER, puis acheta un journal pour suivre les déboires du gouvernement PS (sans parler des soi-disant alliés CGT, CFDT et FO) et les attaques de l'opposition UMP - UDF voire FN. Il se plaignait des hausses de tarif de GDF et de l'EDF rebaptisée ERDF. Aux scandales des banques UBS et LCL et des licenciements chez PSA, EADS et AF-KLM, il préféra les exploits sportifs des PSG, OL et OM.

Il profita de ses RTT devant la TV où il avait le choix entre LCI, BFM et i>Télé pour les actualités, mais les histoires des SDF et RMistes poursuivis par les CRS l'ennuyaient, alors il essaya TMC ou TCM pour voir un film, mais sans succès. Son PC (HP) étant en panne à cause d'une clé USB défectueuse, il mit un CD puis un DVD. Le vieux VHS qu'il avait acheté avec son premier SMIC était maintenant HS, comme lui d'ailleurs, depuis l'augmentation de la TVA et de la CSG.

Douglas Broomer

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an pour la personne de son choix.

Ça balance dans la gestion d'actifs*

Avant la crise causée par les crédits aux emprunteurs non solvables subrepticement incorporés dans des produits financiers respectables, les institutions financières proposaient régulièrement à leurs clients des fonds dits « offensifs » (souvent « *aggressive* » en anglais, moins souvent « agressifs » en français, l'objectif n'étant pas de faire fuir les souscripteurs potentiels). Les produits risqués ayant connu le sort – et, consécutivement, le désamour – que l'on sait, la mode était passée aux instruments plus sages, sans risques, ou alors au risque mesuré. C'est dans cet esprit qu'une banque suisse commercialise un « portefeuille balancé » ! D'où a-t-elle tiré cette expression chaloupée, presque sensuelle ? Mais en traduisant mot à mot l'expression « *balanced portfolio* », qui signifie tout simplement... « portefeuille équilibré » ! Combien de fois faudra-t-il répéter aux personnes désireuses d'obtenir une bonne traduction vers le français que le traducteur doit être francophone, et que la langue qu'il doit maîtriser avant tout, c'est la sienne ?



Anne Rosnoblet

* Nous remercions notre amie Anne Rosnoblet de nous autoriser à reproduire les articles qu'elle publie sur son site « [francaissansfautes](#) ».

« Je m'en vais vous mander... »

« Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus digne d'envie... : le *running* nouveau est arrivé !

« Journaux télévisés, bulletins d'infos radiophoniques, quotidiens et hebdomadaires, sites Web de médias, n'ont pas manqué de célébrer cet évènement « bouleversifiant » de primordiale importance : le *running* est né ! Ce nouveau « concept » justifie donc la mise en vente de chaussures sophistiquées de *running*, de tenues complètes de *running* optimisant l'effort, de méthodes de *running* en cent leçons, etc., qui – *of course** – sont proposées à des prix plus près du *ut* que du sol.

« Peut-être certains de ces équipements apportent-ils aux *runners* (ci-devant *joggeurs* et *joggeuses*) un appréciable et réel confort dans la pratique de leur sport, que, loin du snobisme et du *marketing*, nous continuerons à appeler **course à pied**.

« Cela dit, il nous faut, tel le Candide de Voltaire, ne pas oublier notre *gardening* : c'est une façon fabuleusement moderne de cultiver des végétaux utilitaires et/ou d'agrément que lanceront sous peu des concepteurs de l'élite (forcément) publicitaire... »

Jean-Pierre Colignon

* Évidemment, bien sûr.

Quand Bacchus a du corsage



Bacchus, par Le Caravage, Florence, galerie des Offices

Bacchus, dieu du vin et de la vigne, faisait partie des divinités romaines ; il était célébré lors de fêtes orgiaques appelées **Bacchanales**. Le vin est une unité lexicale qui possède sa propre terminologie dans le cadre de l'œnologie. Par ailleurs, cette boisson est à la source de traditions variées et a inspiré nombre de poètes. Il en est ainsi du poète québécois Émile Nelligan¹ (1879-1941) dans son poème « La

romance du vin » :

*« Je suis gai ! Je suis gai ! Dans le cristal qui chante,
Verse, verse le vin !... ».*

Pierre de Ronsard² (1524-1585) évoque cette boisson dans *Les Odes* :

*« Verson ces roses près ce vin,
De ce vin verson ces roses,
Et boyvon l'un à l'autre, afin
Qu'au coeur noz tristesses encloses
Prennent en boyvant quelque fin. »*

Quant à Baudelaire, il conte le travail nécessaire à la transformation du fruit de la vigne :

*« Je sais combien il faut, sur la colline en flamme,
De peine, de sueur et de soleil cuisant
Pour engendrer ma vie et pour me donner l'âme ;... »*

(Les Fleurs du mal)

1. *Poésies complètes* (Bibliothèque québécoise, 1995, 262 p.).

2. *Odes de Ronsard*, de Pierre Martin et Gérard Milhe Poutingon (Atlande, 2001, 287 p.).

Toujours chez ce poète, nous retrouvons l'unité lexicale **vin** titrant plusieurs de ses poèmes³ et qui a soit le statut de complément spécifique de sa nature, soit celui de locution déterminante : « Le Vin de l'assassin », « Le Vin des amants », « Le Vin du solitaire », « Le Vin des chiffonniers »⁴.

Une des particularités lexicales de cette boisson tient au fait que ses qualités renvoient à celles qui sont attribuées à la femme dans sa nature sexuée⁵. Pour exprimer lesdites qualités de cette divine boisson, différentes métaphores sont utilisées par les œnophiles : ainsi le vin a « le bonnet qui dégringole » ou il a du « corsage » ; il peut être aussi « cuisse de bergère » ce qui réfère à un vin rouge léger (Lagrange⁶, 2000, p. 229) ; trop riche en tanins⁷, il est dit « fessu » (Hennig⁸, 1999, p. 66). Par ailleurs, certaines locutions renvoient aux conséquences que le vin peut avoir si les fidèles de Bacchus en abusent : **être entre deux vins** (être moitié lucide, moitié ivre), **avoir le vin triste** (pleurer ou être lugubre après boire, comme certains ivrognes), **cuver son vin** (dormir après s'être enivré) ; quant à la locution *in vino veritas*, elle rappelle que l'ivresse peut abaisser le taux de vigilance du sujet et le rendre trop bavard.

-
3. *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose* (Lettres françaises, 1979, 311 p.).
Les Fleurs du mal (Le Livre de Poche, 1861, édition actuelle, 1965, 256 p.).
Charles Baudelaire, *Présentation et choix de textes*, par Luc Decaunes (Seghers, 1952, 2001, 255 p.).
 4. *Des humains quasi objets et des objets quasi humains*, de Marcienne Martin (L'Harmattan, 2009, 176 p.).
 5. Pour le lecteur intéressé par des objets dont le vocabulaire renvoie à l'univers de l'être humain ou, au contraire, des humains qualifiés par le biais d'un lexique de type objectal, voir l'ouvrage précité de Marcienne Martin.
 6. *Paroles de vin*, de Marc Lagrange (Éditions Féret, 2000, 288 p.).
 7. S'écrit aussi « tannins ». « *Les rafles, les pellicules des raisins, les pépins contiennent en eux ces tanins que le pressurage et le cuvage expriment ; ces produits organiques apportent au vin des arômes et des goûts, ainsi qu'une capacité au vieillissement* » (*Larousse du vin*, 2004, 624 p., p. 599).
 8. *Érotique du vin*, de Jean-Luc Hennig (Éditions Zulma, 1999, 177 p.).

Dans la série lexicale présentée dans le tableau, les occurrences appartiennent soit au vocabulaire amoureux, soit à celui du corps et de la vesture. Comme nous pouvons le constater, ces qualités

Lexique des caractères attribués au vin⁹	
Amour Sentiment	amoureux – ardent – caressant – charmeur – chaud – chaleureux – fougueux – qui a du feu – qui a de l’amour
Corps	animal – charnu – féminin – jambes – qui a de la chair – qui a du chien – qui a du corps – qui a de la fesse – qui a du nerf – qui a du nez – rond
Vêtement	en dentelles – habillé – qui a du corsage – qui a du gilet – qui se déshabille – robe – soyeux

particulières font entrer cet objet, le vin, dans le paradigme de l'être humain. Comme le souligne Martin : « *Peu d'aliments, que ce soit dans leur forme solide ou leur forme liquide, ouvrent sur un lexique plurisémantique tel que celui dédié au vin, pluralité mentionnée tant dans l'univers humain que dans l'objectal* » (2009, p. 133).

L'intronisation des chevaliers du Tastevin est une tradition qui introduit l'impétrant au sein de la confrérie par la formule suivante : « *Par Noé, père de la vigne, par Bacchus, dieu du vin, par saint Vincent, patron des vignerons, nous vous armons chevalier du Tastevin* »¹⁰. Le chevalier de la dive bouteille fait l'éloge de cette dernière à travers ses composantes historiques, territoriales ainsi que coutumières.

Marcienne Martin

9. *Les Mots du vin et de l'ivresse*, de Martine Chatelain-Courtois (Belin, 1984, 288 p., p. 289 à 297).

10. *Histoire sociale et culturelle du vin*, de Gilbert Garrier (Larousse, 2002, 768 p., p. 461).

Coup de bambou ?

Je suppose, ami lecteur, que si vous voulez parler d'un restaurant où les prix sont très élevés, même s'il est aussi très bon, vous direz que c'est « le coup de fusil », et on vous comprendra. Avez-vous remarqué que le locuteur moyen et même les journalistes spécialisés dans les conseils aux consommateurs préfèrent parler de « coup de bambou » ? Mais, aussi curieuse que puisse paraître cette impropriété, elle n'est pas toute récente et semble déjà bien installée dans l'usage, comme aussi dans les dictionnaires, avec cependant des variations inattendues de sens, dans le temps et selon les dictionnaires.

Le Petit Larousse illustré (PLI) 2011 énumère désormais quatre sens à « coup de bambou », expression « familière » : « *insolation, fatigue brusque, accès de folie, prix excessif demandé par un commerçant, en particulier un restaurateur, un hôtelier* ».

De son côté, *Le Robert*, dans ses deux formats, donne : « **(1919) Fam.** Attraper un coup de bambou, *dans les pays chauds, une insolation.* Avoir le coup de bambou : avoir *un accès de folie, un comportement bizarre.* C'est le coup de bambou – *c'est très cher** (cf. *Coup de barre**, *de masse**). » Mais *Le Petit Robert 2013*, qualifie le sens de coup de folie de « *vieilli* », et, symétriquement, il juge l'aspect prix « *moderne* », et ne mentionne même plus comme synonyme l'expression **coup de fusil** que le *Grand Robert* indique encore comme plus courante.

On peut regretter que ce dictionnaire spécialisé se contente d'une telle approximation dans la datation de ce qu'il faut bien appeler un glissement de sens, d'autant que ses concurrents ne permettent pas, ou difficilement, d'en savoir plus.

Si vous êtes féru d'étymologie, vous savez que les datations les plus précises, pour l'apparition d'un mot ou d'une expression, sont fournies par le *Trésor de la langue française* (TLF). En l'occurrence, sans être tout récent comme indiqué au début, ce néologisme n'avait tout de même pu être encore relevé par cet ouvrage dans les années 1970.

Une telle absence n'est pas une lacune, puisque ses concurrents ne le connaissent pas non plus. C'est le cas du Robert, dont seule l'édition « pratique » l'enregistre, en 2002, tandis que le PLI a remanié ses définitions en 1994 et donne comme troisième sens à **coup de bambou** celui de « *note excessive* ». Nous nous permettrons ici une petite remarque : le PLI, « *référence vivante d'un monde vivant* », omet de rapprocher cette tournure de **coup de fusil**, que l'on trouve à « fusil », mais pas à « coup », où l'on n'a pas davantage **coup de barre**, alors qu'il figure au mot « barre », avec ce sens de prix, en plus, notamment, de **coup de chaleur**.

L'expression **coup de fusil** elle-même a connu une évolution.

Il faut attendre 1923 pour découvrir, dans le *Larousse universel*, une expression avec **fusil**, mais avec un tout autre sens. **Recevoir, donner un coup de fusil**, c'est faire ou faire faire un mauvais repas. Le *Dictionnaire des locutions françaises* de Maurice Rat fait exception. Dès 1957, il notait : « Coup de fusil se dit d'un hôtelier dont les notes ou les additions sont d'un tel prix que le client, à les lire, reçoit comme un coup de fusil. »

C'est en effet très expressif, et on remarquera au passage, à la fois que c'est l'hôtel qui est en cause, et que l'addition s'applique plus précisément aux repas. À « **coup de bambou** », on trouve : « *Avoir reçu un coup de bambou, c'est être hébété et courbatu, comme l'Annamite ou le Chinois condamné à recevoir un coup de bambou bien appliqué.* »

On peut s'étonner qu'aucun lexicographe ne signale comme tel ce glissement de sens.

Pas même l'Académie ? Même l'Académie a entériné cette évolution sans sourciller ! Le tome 1, paru en 1992, indique le dernier sens, simplement « *par métonymie* », alors que le premier fascicule, six ans plus tôt seulement, ne connaissait encore que la fatigue...

Jacques Groleau

Longue attente

Heureusement, il n'est pas toujours nécessaire d'**attendre 107 ans** pour obtenir ou savoir quelque chose. Mais pourquoi 107 ans ? Le choix d'une telle durée est pour le moins étonnant et bizarre. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour l'expliquer.

Il en est une qui affirme que ce laps de temps fut choisi parce qu'il était à la mesure de la lassitude des Parisiens qui n'en pouvaient plus d'attendre la fin des travaux de construction de Notre-Dame, notre célèbre cathédrale. Ces travaux auraient duré 107 ans d'après les partisans de cette thèse. Rien n'est plus faux et ceux qui la soutiennent ne sont guère soucieux de chronologie historique et de dates exactes. En réalité, la première pierre de la cathédrale fut posée en 1163 ; les arcs-boutants, la chapelle au nord du chœur furent achevés en 1368 soit, au total... 205 ans plus tard, presque le double ! L'explication n'est donc pas bonne.

Devons-nous alors, pour trouver la solution, chercher à Paris un autre monument religieux moins prestigieux que Notre-Dame et que, pour cette raison, on n'aurait pas jugé digne d'une si longue patience et d'une si belle locution ? Saint-Étienne du Mont serait l'édifice de notre capitale



qui répondrait le mieux à la question ; comme de nos jours, on étudia longuement le projet, pendant plusieurs années, avant d'entreprendre les travaux destinés à transformer en église autonome la chapelle paroissiale préexistante. Ils commencèrent enfin sous François I^{er}, en 1517. Et Saint-Étienne du Mont fut consacré le 23 février 1626. Selon Auguste Vitu, brillant journaliste du XIX^e siècle, auteur d'un ouvrage intitulé *Paris, il y a cent ans*, fort intéressante description de la

capitale à la fin du XVIII^e, ces travaux auraient vraiment duré 107 ans, de telle sorte que l'église « *commencée par une abside gothique dessinée sous Charles VIII se termine par un portail Renaissance achevé sous Louis XIII* ». En fait, Vitu se trompe si l'on s'en tient aux dates extrêmes qu'il nous donne : de 1517 à 1626, 109 ans se sont écoulés, pas 107.

Mais basta ! on pourrait s'arrêter là. Quand on a patienté si longtemps, on n'est plus à deux ans près, que diable ! Ce n'est pas l'avis des défenseurs d'une autre hypothèse selon laquelle notre locution serait simplement une allusion à la guerre de Cent Ans. Soit ! Mais les historiens s'accordant pour fixer ses débuts en 1337 (saisie du fief de Guyenne) et sa fin en 1453 (bataille de Castillon), la durée du conflit fut de 116 ans. Alors pourquoi 107 et non 116, durée réelle, ou 100, du même nom que la guerre, pour arrondir ?... Il faudra bien attendre encore au moins 107 nouvelles années pour avoir le fin mot de l'énigme !

Bernard Moreau-Lastère

Tastevin et tastemots*

1. Qu'appelait-on, en Afrique, un œuf colonial ?
2. Quand un acratopote¹ voit-il le mont du désespoir ?
3. Qu'est-ce qu'un vin guinguet ou un guinguet ?
4. Qui a dit : « *Il faut s'efforcer d'être jeune comme un beaujolais et de vieillir comme un bourgogne.* »
Bernard Pivot, Robert Sabatier ou Paul Bocuse ?
5. Quel est le sens des expressions suivantes ?
 - Avoir un vin d'âne • Avoir un vin de lion
 - Avoir un vin de cerf • Avoir un vin de Nazareth

Gilles Fau

Délégation du Lot

* Réponses page VII.

1. Acratopote : Buveur de vin pur (Cf. DLF, n° 248, p. XIV).

Tableau d'horreurs

- Nos adhérents nous signalent souvent des incivilités linguistiques. Nous en avons relevé quelques-unes parmi les plus récentes :

C'est d'abord un restaurant de Lyon, capitale de la gastronomie française, qui inscrit dans le fond de ses assiettes la



mention « *It's dinner time* ». C'est la chaîne de blanchisserie 5 à Sec qui vend des sacs baptisés « *Mon bag repassage* ».

C'est enfin le titre d'un film américain, diffusé depuis peu sous le titre « *As I lay dying* ». Ce film est inspiré d'un ouvrage de William Faulkner dont la version française porte le titre *Tandis que j'agonise*. Toutes ces atteintes à la langue française, prises isolément, peuvent sembler anodines et ne pas mériter une sévère réprobation. Pourtant, elles sont révélatrices de la lente colonisation de notre langue et de notre culture que dénonce l'historien François Kersaudy¹ dans le *Figaro* (1^{er} octobre 2013) : « ... Mais ce qui est le plus surprenant, c'est le degré d'américanisation qui prévaut dans une France pourtant marquée par des décennies d'anti-américanisme primaire. Nous ne parlons pas là de la multiplication exponentielle des Kevin, Samantha, Sue Ellen et autres J.R., des fast-foods, des gay

prides, des jeans, des sitcoms, des talk-shows, du chewing-gum, des bandes ethniques, du speed-dating, du crack, du rap [...] mais bien de l'influence démesurée qu'exerce sur nos politiques et nos institutions cet "impérialisme américain" tant décrié. »

- Dans *La Dépêche* (20 octobre 2013), l'académicien Michel Serres² s'indigne de nouveau à propos de l'anglicisation généralisée :

« ... Maintenant, la classe dominante parle anglais et le français est devenu la langue des pauvres ; et moi, je défends la langue des pauvres. Voilà, c'est pour ça que je demande qu'on fasse la grève. J'en ai marre que la SNCF nous fasse des "smiles". J'en ai plein le dos de cette affaire. [...] Il y a plus de mots anglais sur les murs de Toulouse qu'il y avait de mots allemands pendant l'Occupation. » Ne faudrait-il pas adopter ses recommandations ? : « *Ce que je voudrais moi, c'est inviter les Français à faire la grève, chaque fois qu'une publicité sera en anglais, on n'achète pas le produit, chaque fois qu'un film ne sera pas traduit dans le titre, on n'entrera pas dans la salle de cinéma. [...]* Et dès lors que les publicitaires et les commerçants auront 10 % de moins de chiffre d'affaires, ne vous en faites pas, ils reviendront au français. »

Voilà de bonnes résolutions à prendre pour la nouvelle année 2014.

Marceau Déchamps

1. François Kersaudy est aussi polyglotte (9 langues) et fut professeur d'anglais à la Sorbonne.

2. Le philosophe Michel Serres enseigne aux États-Unis, à l'université de Stanford.

Tableau d'honneur

- Le syndicat CGT du magasin Carrefour Nîmes-sud a entamé une campagne de protestation contre la politique linguistique de la direction de cette chaîne de distribution. Carrefour en effet baptise ses produits et rayons de noms aussi exotiques que : « *First Line* », « *Blue Sky* », « *Top Bike* », « *Green Cut* », « *Bootstore* », « *ooshop* », « *Tex Fashion Express...* » L'Association francophonie avenir (AFRAV) s'associe à cette opération et a lancé une pétition. Nous appuyons bien entendu cette démarche.

- L'AFFOImonde a porté plainte en octobre 2013, auprès du médiateur européen contre la Commission européenne pour non-respect des dispositions des traités européens et de la Charte des droits fondamentaux portant sur la non-discrimination sur la langue et sur la diversité. En effet, un document définissant les conditions de travail d'un groupe de travail à Bruxelles précisait qu'« *une parfaite maîtrise de l'anglais sera demandée aux représentants et à leurs suppléants pour pouvoir prendre part aux discussions, comprendre les documents de travail et si nécessaire produire une contribution écrite* ». C'est discriminatoire, même si de nombreux précédents ont existé. Cette saisine est une première et nous suivrons avec intérêt le développement de l'affaire. Claire Goyer, présidente de DLF Bruxelles, a eu un rôle essentiel dans

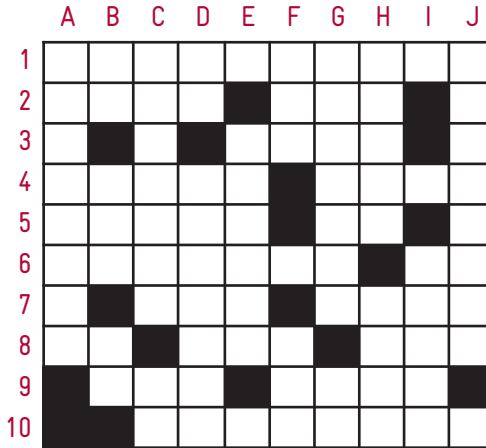
cette mobilisation de l'AFFOI. Son long travail de sensibilisation a enfin porté des fruits.

- M. Ahmed Üzümcü, directeur général turc de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), a déclaré récemment : « *... La langue française est présente sur cinq continents et dépasse les frontières des pays dont elle est la langue officielle. Il me semble, à ce titre, essentiel de développer des programmes et des activités spécifiquement à l'attention des pays francophones afin de faciliter leur participation effective à l'OIAC [...]. Notre organisation a en effet reconnu la nécessité du plurilinguisme comme moyen de communication qui favorise le dialogue et l'écoute, sans cela, l'OIAC ne saurait être efficace pour servir le forum de consultation et de coopération aspirant à l'universalité.* »

- M. Philippe Gustin, ambassadeur de France en Roumanie, a participé à l'inauguration du lectorat de français à Brachov et a visité l'École française de formation professionnelle de Fagaras. Cette structure a vocation à offrir des formations qualifiantes dans des domaines techniques variés. La présence et la promotion de la langue française sont ainsi consolidées dans ce pays traditionnellement francophile.

Marceau Déchamps

Mots croisés de Melchior



1. Préféré au Louvre.
 2. Avait un père trop pesant.
Quia nominor...
 3. Une Aphrodite sans queue.
 4. On espère y reprendre ce qu'on y a laissé. Capitoliennes.
 5. Peut se marquer d'un trait. Eliot.
 6. Souvent enfariné.
Mammifère édenté.
 7. Placé chez un notaire.
Élève la voix à reculons.
 8. Préposition. S'envole d'un coup de sirocco. Gaulois.
 9. Un peu de blé. Milieu d'ide.
 10. Aimait les verts.
- A. Préside aux quatre saisons dans son bassin.
 - B. Pronom ou préposition.
Accompagnait le 6 horizontal.
Rarement bien.
 - C. Mouiller légèrement le mur, les pieds en l'air.
À régler sans discussion.
 - D. Pronom. Donne de l'énergie.
 - E. Paul Morand en voyait plusieurs.
 - F. Rousse ou Corse.
A commencé en ménagerie.
 - G. Ne s'est jamais planté dans ses dessins. Lettres de Nana.
 - H. Un seul perdit la tête.
Parfume l'air de la mer.
 - I. Os du pied sans tête.
 - J. Vers la Saint-Alban ou vers la Saint-Silvère.

Nouvelles publications



JOURNAL D'UN AMOUREUX DES MOTS, de Jean Pruvost

Larousse, 2013, 288 p., 12,90 €

Vous êtes cordialement invités à suivre l'auteur, linguiste distingué et dicopathe sans vergogne, dans pas moins de 240 délectables promenades au pays des Mots, agrémentées de spirituelles illustrations. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, chaque jour offre son lot de mots plus ou moins connus, avec leur origine et les anecdotes qui les accompagnent. 21 février : « ... défendons notre **langue maternelle** », définie en 1538 par Robert Estienne. 4 avril : « Allergie au **pollen** ? » qui, au XVI^e siècle, désignait une farine très fine. 14 juin : « ... la Journée mondiale des donneurs de **sang** », lequel, selon Furetière, est « *la plus noble des quatre humeurs* ». 30 août : le **retour** des vacances ; il évoque **l'esprit de retour** et aussi le **cheval de retour** (*vieux* quand il s'agit d'un politicien qui s'accroche). 11 novembre : un nom inoubliable, l'**armistice**, féminin en 1762, masculin dès 1835 ; il vient de *arma*, bien sûr, et de *sistere*, « arrêter ». 31 décembre enfin : le **réveillon**, où l'on mange du **boudin**, venu de l'onomatopée *boud*, produite en gonflant les joues ; la **dinde**, elle, vient d'Inde, évidemment, et les **marrons** du préroman *marr*, « caillou ». Bon appétit ! **Nicole Vallée**



MÉMORISER L'ORTHOGRAPHE DES MOTS COURANTS, de Jean Fenech et Yves Martinez

Retz, 2013, 184 p., 17 €

L'orthographe d'une langue est un casse-tête pour tous, les enfants, les adultes et surtout pour les étrangers, car chaque langue subit tellement d'influences à travers les âges. Ce livre astucieux destiné aux enfants, adolescents et adultes tente d'aborder le problème sous trois aspects : **1.** Les mots commençant par certains groupes de lettres. **2.** Les mots finissant par certains groupes de lettres. **3.** Des cas spéciaux (groupe de lettres à l'intérieur des mots). Tout est clair avec des exercices et même leurs solutions. Dommage qu'une grosse erreur soit restée dans le titre des pages 67 et 69. **Douglas Broomer**



LES MOTS QUE J'AIME. ET QUELQUES AUTRES..., de Jean-Michel Ribes

Points, « Le goût des mots », 2013, 112 p., 10 €

Quels sont donc les mots favoris du sulfureux auteur, metteur en scène, cinéaste, créateur de séries télévisées... et directeur du théâtre du Rond-Point, passé maître dans l'art d'exaspérer les bien-pensants de tous bords ? Eh bien, d'**acariâtre** à **voyage**, en passant par **coquecigrue**, **endorphine**, **jaboter**, **mâchicoulis**, **ouf !**, **procrastination**, **sapeuse-pompière**, **tire-larigot**... Les mots ne laissent pas indifférent notre auteur, qui entretient une relation passionnelle avec la langue hexagonale et toutes ses contradictions. Probablement ce qu'il y a de plus ressemblant ?¹ Qu'est-ce qui n'est pas un personnage de Tchekov ?² N'en dites pas de mal, ils risqueraient de devenir célèbres.³ Qu'est-ce que **rouziguer** pour un Avignonnais ?⁴ Qu'est-ce qu'un peu de paradis tombé sur terre ?⁵ Et je n'ai pas la place de vous citer les longues et malicieuses chroniques formant le principal de ce gouleyant ouvrage. **N. V.**

1. Caricature. 2. Limitrophe. 3. Vos ennemis. 4. Raler, bougonner. 5. La gentillesse.



LES MAUX DES MOTS, de Colo Tavernier O'Hagan

Plon, 2013, 208 p., 12,90 €

Vous n'êtes pas sans savoir, chers adhérents et codéfenseurs, que bien souvent, notre plus ferme soutien est « l'étranger » parlant français. En voici un nouvel exemple. Une talentueuse scénariste, d'origine irlandaise, vole au secours de mots maltraités ou mal utilisés, qui « l'irritent, la charment, la navrent, voire lui font pitié ». Des mots faux culs (**quartier sensible, jeune en souffrance...**) ; des mal-mariés (**paradis fiscal, pollution sonore...**) ; des mis au placard (**facho, patriote...**) ; des genreux (**procrastination, usager...**) ; des cache-misère (**discrimination positive, senior...**) ; ceux d'outre-Manche et d'outre-Atlantique (**Fashion week, has been...**) ; les bad boys ; les immigrés ; les pousse-toi-que-je-m'y-mette (les gens et les personnes...) et enfin, les victimes, les torturés, les disqualifiés, las... Chacun a droit à son commentaire, plus ou moins long, toujours pertinent, où l'humour le dispute à l'esprit. **N. V.**



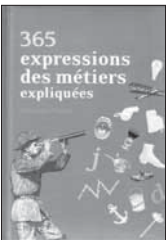
LE DICO DES MOTS QUI N'EXISTENT PAS... ET QU'ON UTILISE QUAND MÊME

d'Olivier Talon et Gilles Vervisch

Express-Roularta, 2013, 288 p., 12,90 €

Il a fallu pas moins qu'un agrégé de philosophie et un docteur en chimie pour nous présenter en experts pleins d'humour ces mots que vous commencez à entendre tous les jours, à utiliser, bien sûr, sans toujours les comprendre vraiment. Ils nous en donnent la définition, parfois inattendue. Quel suffixe a fini par signifier « naufrage ou chute »¹ ? Qu'est-ce qu'une « patientèle »² ? Pourquoi « reentrer » est-il apparu³ ? Enfin, à quoi donc peut servir un « tendanceur »⁴ ? Quand vous aurez bien assimilé cet inestimable dico, vous pourrez « zlataner »⁵ un peu partout. **N. V.**

1. Gare, Watergate, mais aussi Monticagate et Rubygate. 2. Ils ignorent souvent si ça les gratouille ou si ça les chatouille : la clientèle d'un médecin. 3. Parce que plus personne ne sait dire tout simplement « entrer ». *Revenir* signifie donc « entrer une troisième fois ». 4. À prédire la « tendance » à venir dans le domaine culturel, et surtout vestimentaire. Ce pour quoi il est largement rémunéré. 5. Dominer, maîtriser.



365 EXPRESSIONS DES MÉTIERS EXPLIQUÉES, de Dominique Foufelle

Chêne, nombreuses gravures d'époque, 2013, 240 p., 15,90 €

L'auteur, elle-même fille d'un valeureux imprimeur, qui ne craignait pas de « visser un ours » et de crier « Ala ! » pour fêter la « Saint-Jean-Porte-Latine », dévoile le parler utilisé par une foule de métiers, de l'agent commercial au fleuriste, du cafetier au gendarme, du marin au parfumeur, du publicitaire au viculteur... entre autres. Parler servant naturellement à se comprendre entre soi, tout en restant souvent mystérieux pour le profane. Nous avons donc droit à la traduction de formules telles que : « *Allez, les métallos ! Le faucon zieute le buveur de sang !* » – « *En route avec ma marmotte ! Un imbécile avait mis une culotte juste après la pipe.* » – « *Marre de bagoter ! Recevoir des gens qui vont à la poule pour une angine de comptoir...* » Et un dernier pour la bonne bouche : « *Il y a un nœud au mètre ruban ! Toi, le lapin, va me chercher le jeune homme, ça m'évitera de faire un mariage* »¹. Un vrai régal pour les amoureux du français. **N. V.**

1. « Il y a beaucoup de travail ! Toi, l'apprentie, va me chercher une planche pour mettre le tissu et la doubler, ça m'évitera de coudre deux épaisseurs ensemble. »



DICTIONNAIRE D'UN PEU TOUT ET N'IMPORTE QUOI

de Christian Millau, illustrations de Grandville

Éditions du Rocher, 2013, 402 p., 22,90 €

Non content d'être la terreur, ou le sauveur – c'est selon –, des restaurateurs de « toutes poèles », l'auteur profite de ce savoureux dictionnaire, et de ses présentations linguistiques toutes personnelles, pour lâcher ses quatre vérités avec une franchise jubilatoire. Ses définitions sont parfois frappées au coin de l'injustice et de la mauvaise foi (vous voilà prévenus), mais toujours si divertissantes... La plupart bénéficient d'un long article, d'autres sont présentées très brièvement :

Démodé : tout ce qui a une chance de durer.

Animaux : la preuve qu'eux et nous sommes frères, c'est que nous les massacrons.

Fidèle (mari) : c'est celui qui ne s'est pas encore fait prendre.

Philosophie : travail critique qui tend à rendre encore plus incompréhensible ce qui l'est naturellement. **N. V.**



LE CRÉTIN TEL QU'ON LE PARLE OU LE JARGON DES ÉLITES, de Pierre Chalmin

Les éditions de Paris - Max Chaleil, 2013, 80 p., 9 €

Un de mes estimés confrères, pratiquant donc l'ingrat métier de correcteur, a eu l'idée audacieuse autant qu'excellente de se livrer à une étude approfondie de ce qu'il nomme le parler des crétins. Grâce à cet ouvrage, lecteurs qui utilisent un français « normal », vous allez vous retrouver dans les barbarismes, solécismes, anglicismes, synonymes imaginaires, pléonasmes et lapsus constituant le jargon de nos prétendues élites, et le pratiquer fort convenablement à votre tour, et sur le même ton d'inimitable arrogance. Ne vous privez donc plus d'*exemplifier*, de privilégier les *questionnements*, de vous décider *par rapport*, de *solutionner*, d'apprécier le *transcendantal* et le *transversal*, de *tutoyer les sommets*... Et de mettre fin à une *avalisation* par un *incontournable* : *point barre*. (Du même auteur, DLF n° 239 : *Dictionnaire des injures littéraires*.) **N. V.**



« JE DIS ÇA, JE DIS RIEN. » ET 200 AUTRES EXPRESSIONS IN-SUP-POR-TABLES !, d'Adèle Bréau

Éditions TUT-TUT, 2013, 224 p., 6 €

Quand une joyeuse et avisée blogueuse, du site terrafemina.com, se délecte à nous fournir des exemples de ces expressions toutes faites et autres tics de langage, creux et grotesques dans la bouche de nos contemporains, à la télévision, sur la toile, au bureau... et que nous-mêmes n'utiliserions jamais, au grand jamais, n'est-ce pas ? Des *acter*, *booster*, *confusant*, *mépakeu*, *yapluka*... Des *incontournable*, *joue-la-come*, *zlataner*... Des *partir sur*, ou pas, *j'imagine*... des *bisouxxxx*, *prendre un parti-pris*, *un espèce de*... C'est bien sûr que vous ne parlez pas comme ça... Pour vous, *y a que du bonheur*. **N. V.**



DICTIONNAIRE DES MOTS FRANCAIS D'ORIGINE ARABE (ET TURQUE ET PERSANE)

de Salah Guemriche, préface d'Assia Djebar, de l'Académie française

Seuil, « Points », 2007, rééd. 2012, 878 p., 12 €

D'*abricot* à *zouave*, ce dictionnaire ne compte pas moins de 384 entrées. Certaines nous sont familières, comme *bazar*, *bakchich*, *couffin*, *couscous*, *séide* ou *sésame*, d'autres sont surprenantes car elles font partie de notre vocabulaire courant comme *patache*, *satin* ou *moire*, d'autres noms enfin ne nous faisaient pas penser

nécessairement à l'Orient ou aux sables du désert, pourtant ils nous sont arrivés avec leur charge de poésie, de mystère, avec leur fumet de délicieuse cuisine, comme **azur**, **algol** qui vous emmènent parmi les constellations, **artichaut**, **épinard**, qu'on pensait indigènes et hexagonaux. Certains mots ont fait des détours par l'Italie ou l'Espagne, ou Ceylan, avant de s'inscrire dans la langue française... Dans sa préface, Assia Djebar, de l'Académie française, souligne à quel point l'entreprise de Salah Guemriche a été « *soutenue par une recherche méthodique, scrupuleuse et même passionnée* ». Ce dictionnaire peut rendre de grands services aux enseignants par sa valeur éducative. Il montre aussi que notre langue, grâce « *à la mémoire de l'emprunt* », est une langue vivante, changeante, et « *se présente en lieu d'hospitalité et presque d'intimité* ». Avec ses pages de gauche réservées à la science, à la linguistique, à l'histoire détaillée des mots, à la philologie, cet ouvrage plein de surprises pittoresques et parfumées offre sur ses pages de droite des textes, de Colette à Michel Tournier, qui illustrent tous ces mots et constituent une véritable anthologie. **Jacques Dhaussy**

À signaler :

- **LE GRAND LIVRE DES « POURQUOI ? »**, d'Anne Pouget (Le Cherche Midi, 2013, 432 p., 15 €).
 - **DICTIONNAIRE DE TERMES DE CHASSE PASSÉS DANS LA LANGUE COURANTE, POIL ET PLUME**, de Michèle Lenoble-Pinson, préface de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Références et Dictionnaires », 2013, 258 p., 12 €).
 - **DICTIONNAIRE DES CHIENS ILLUSTRÉS À L'USAGE DES MAÎTRES CULTIVÉS, T. 2**, d'André Demontoy, préface de Roger Grenier, avant-propos de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2013, 618 p., 29 €).
 - **LE PARTICIPE PASSÉ. TOUS LES ACCORDS, D'ABAISSER À ZYEUTER**, de Jean-Pierre Colignon (à paraître chez Victoires Éditions).
- * * *
- **L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE**, de Clermont Gauthier, Steve Bissonnette, Mario Richard et Mireille Castonguay (De Boeck, 2013, 322 p., 36 €).
 - **LE GOÛT DES MOTS**, de Françoise Héritier (Odile Jacob, 2013, 112 p., 10,90 €).
 - **LES MOTS QUE J'AIME**, de Philippe Delerm (Points, « Le goût des mots », 2013, 140 p., 12 €).
 - Aux Éditions Les Vieux Tiroirs, 2013, 128 p., par Delphine Dupuis : **FANTAISIES DU LANGAGE, DESTINÉ AUX INFATIGABLES BAVARDS** (13,90 €) ; **MOTS D'ESPRIT OU LA FINE FLEUR DE LA REPARTIE À LA FRANÇAISE** (11,90 €)
 - Aux Éditions Chiflet et Cie, 2013 : **C'EST L'HISTOIRE D'UN MOT**, de Jean-Loup Chiflet (160 p., 12,95 €) ; **LES MOTS QUI MANQUENT AUX PARISIENS**, d'Amandine Péchiodat et Jean-Loup Chiflet, illust. Kanako Kino (96 p., 12,50 €) ; **ON N'EST PAS VENU POUR POSER DU LINO. 300 EXPRESSIONS INCONGRUES**, de Bruno Gravelet (96 p., 12,50 €).
 - **L'ORTHOGRAPHE. 99 TRUCS POUR EN RIRE ET LA RETENIR**, de Bernard Fripiat (Gunten, 2013, 228 p., 16,90 €).
 - **JE PARLE LE PARISIEN. DICTIONNAIRE FRANCO-PARISIEN**, de Jean-Laurent Cassely et Camille Saféris (Parigramme, 2013, 144 p., 11,90 €).
 - **UN DOUDOU POUR BÉBÉ. LES MOTS À REDOUBLEMENT POUR BÊTIFIER AVEC LES TOUT-PETITS**, de Michel Legrain, préface de Claude Hagège (Honoré Champion, « Champion les mots », 2013, 144 p., 9,90 €).
 - **UNE CURIOSITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR JOUR, ANAGRAMMES, BIZARRERIES, CARABISTOUILLES**, ouvrage dirigé par Jean-Loup Chiflet (Hugo et Cie, « Les éphémérides », 2013, 265 p., ill., 11,95 €).
 - **LE VON MOPP ILLUSTRÉ. DICTIONNAIRE SUBJECTIF DES MOTS DIFFICILES & IMPRONONÇABLES DE LA LANGUE FRANÇAISE**, illustrations de Laurent Rivelaygue (Baleine, 2012, 18 €).
 - **LES MOTS CROISÉS DU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ**, d'Yves Cunow et Hervé Hardouin (Larousse, 2013, 64 p., 4,99 €).

Vie de l'association

Sommaire

À bord du <i>Siroco</i>	II	Pouvoir	X
Déjeuner parisien	IV	Invitation et coupon-réponse	XI
Nouvelles des délégations	IV	Échos	XII
Tastevin et tastemots	VII	Solution des mots croisés	XIV
Tribune	VIII	Bulletin d'adhésion	XVI
Assemblée générale ordinaire	X	Prochaines réunions	3 ^e de couverture

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-présidentes honoraires : M^{me} Brigitte Level (†),

M^{me} Françoise de Oliveira.

Administrateurs honoraires : MM. Pierre Edrom et Jean Tribouillard.

Président : M. Philippe Beausant, de l'Académie française.

Vice-président :

Trésorier : M. Christophe Faÿ.

Trésorier adjoint : Pr Jean-Jacques Rousset.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint : M. Marceau Déchamps.

Administrateurs : M^e Jean-Claude Amboise, Pr Pierre Arhan, MM. Antoine Blanc, Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Paul Clément, délégué auprès du président, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy,

Marc Favre d'Échallens, M^{me} Claire Goyer,

MM. Michel Jacques, Hervé Lavenir de Buffon,

M^{me} Corinne Mallarmé, MM. Michel Mourlet, Alain Roblet,

François Taillandier, M^{me} Marie Treps

et M. Bernard Wentzel.

Adjoint au secrétariat général : M. Jacques Pépin.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Cercle Ambroise-Paré : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

Cercle Blaise-Pascal : président : M. Georges Gréciet.

Cercle des enfants : présidente : M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe : président : M. Charles Meunier.

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président : M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente : M^{me} Brigitte Level (†).

À bord du *Siroco*

Du 9 au 14 juin 2013 : dix collégiens embarqués !

Angèle, Clémence, Eugénie, Inès et Sofia ; Adrien, Baptiste, Hadrien, Jean-Romain et Tanguy, lauréats du Plumier d'or 2013, se sont retrouvés le 9 juin en gare de Lyon, autour de Kahina Medjabra, aspirant, Geneviève Neubig, de DLF Paris, et moi-même, alors vice-président de DLF Touraine, pour partager cinq jours et cinq nuits avec l'équipage du troisième vaisseau de guerre de France, le *Siroco*, au départ de Toulon. Sa mission : nous offrir une série d'exercices de guerre en zone internationale. Bénéficiant de l'encadrement de tout un personnel disponible et fier de transmettre ses savoirs, nous avons



vibré au son du clairon et tremblé lors des exercices. Tout cela au milieu des eaux paisibles et lumineuses de la Méditerranée.

Dépassant l'île du Levant, un scooter-suicide fonce droit sur la coque du *Siroco*. La cible est atteinte sitôt donné l'ordre de tirer. Un officier explique : « *On doit écouter le chef en silence. Par respect et par devoir de comprendre les consignes et l'ordre.* » Le *Siroco* est un espace clos où cohabitent en permanence 220 personnes.

Émotion quand, sur la plate-forme, nous entourons le « pacha », c'est-à-dire le commandant Le Guillec. Il parle, le regard pétillant posé sur ces collégiens, jeunes défenseurs de la langue française exportée sur maints océans par

Bougainville, Loti et tant d'autres : « *Le Siroco, vaisseau amphibie, fait partie des douze torpilleurs de type "Bourrasque". Siroco vient de sirocco, vent saharien. Il a participé aux guerres du Kosovo, d'Afghanistan et de Libye. Il a aussi la vocation d'assurer des missions humanitaires. La dernière a été l'opération Séisme Haïti. Nous sommes équipés de blocs chirurgicaux... »*

Ayant décollé d'Héliopolis, un hélicoptère doit déposer un homme sur la plate-forme Alpha. Nous ne perdons rien de ce qui est pour nous un spectacle de funambule. L'appontage est assuré par les chiens jaunes du *Siroco*.

L'hélicoptère est parfaitement immobilisé au-dessus du cercle de sécurité Alpha. Jambes arquées, l'homme se pose sous le souffle de l'engin. En quelques secondes, le voilà debout au centre du cercle. Le clairon sonne la fin de l'opération.

« *Frégate à bâbord à 180 !* » Les tirailleurs ont revêtu leurs cagoules, lunettes et masque à gaz. Barre à droite, toute ! Quelle est cette frégate qui refuse de s'identifier ? Feu ! Et chante à nouveau le clairon du poste de combat.

Après avoir grimpé l'échappée (escalier-échelle en fer) et parcouru une coursive (couloir) accompagnée d'un matelot bienveillant, Angèle nous rejoint pour assister à un ravitaillement. *Siroco* et ravitailleur doivent être immobilisés et s'ajuster suivant une ligne de 15 mètres, matérialisée par un fil tendu entre eux. 400 000 litres de fuel vont transiter, grâce à une pompe aérienne. Pendant ce temps, un système de poulies permet aux cargaisons d'eau, farine et divers produits, de se poser en douceur sur la plateforme. Ces marchandises sont destinées aux douze cuisiniers et deux boulangers du *Siroco*.

De l'arraisonnement d'un voilier blanc à un début d'incendie qui pourrait être fatal, et au lancement d'un missile sur un bombardier parti de la côte africaine, tout peut arriver. Le branle-bas de combat n'effraie pas les dauphins. Il n'est pas rare de les voir entourer le nez du *Siroco*, sauter à plus d'un mètre au-dessus des vagues, effectuer un numéro de danse.

14 juin. 4 heures : arrivée dans la rade de Marseille. Notre-Dame-de-la-Garde flamboie. Lentement, le *Siroco* accoste. Nous assistons au salut de la terre par un détachement du vaisseau. La fatigue n'existe plus. Seul demeure le sentiment d'avoir vécu quelque chose d'inouï. Il faut demeurer brave : les larmes d'émotion doivent être discrètes.

Christian Massé

président de la délégation de Touraine

Déjeuner parisien

Pour célébrer à notre façon le centenaire de la publication de *Du côté de chez Swann*, nous avons invité à notre déjeuner du 3 octobre M^e Hippolyte Wouters, membre de



De gauche à droite : Anne Coutureau, comédienne et metteuse en scène, Hippolyte Wouters et Marie Treps, écrivain et administrateur de DLF.

DLF, pour nous parler de l'humour de Proust. Dans cette conférence*, Hippolyte Wouters a cité de mémoire et parfaitement de nombreux passages de la *Recherche*, ce qui en dit long sur ses talents d'acteur. Il est en outre l'auteur de nombreuses pièces de théâtre, dont *Haendel ou le choix d'Hercule*, joué en avril, mai et juin dans deux salles parisiennes (théâtre du Petit-Hébertot et théâtre Le Ranelagh), et *Ninon, Lenclos ou la liberté*, mise en scène par Cyrielle Clair, du

30 avril au 30 juin 2013, au théâtre des Mathurins, qui devrait être reprise en 2014. Nous lui souhaitons un succès bien mérité. **G. M.-V.**

* Les internautes peuvent l'écouter sur le site de DLF : www.langue-francaise.org.

Nouvelles des délégations

ALLIER

Sous la houlette de son nouveau président, **Georges Giraud**, la délégation a organisé, le 19 octobre, un concours de création littéraire sur support numérique.

Le 23 novembre avait lieu la dictée du Stylo d'or, concoctée par notre administrateur **Jean-Pierre Colignon**. Nous en reparlerons dans le prochain numéro.

BORDEAUX

La remise des diplômes du Plumier d'or s'est déroulée le 27 novembre. La **présidente Anne-Marie Flamant-Ciron** en fera le compte rendu dans la prochaine revue.

Au programme du 1^{er} trimestre 2014 :

– 23 janvier à 10 h 30, à l'Acso (Automobile Club du Sud-Ouest), 8, place des Quinconces à Bordeaux : conférence de **M. Jean Michel Suhas**, ancien PDG de FR3 Aquitaine et actuel président de l'association le Savoir-faire d'Aquitaine. Cette conférence, intitulée « La langue française à la télévision », sera suivie du déjeuner de nouvel an.

BRUXELLES-EUROPE

Sous l'égide de **S.E.M. Philippe Étienne**, représentant permanent de la France auprès de l'Union européenne, la délégation a

organisé le 3 décembre, dans les locaux de la Représentation, une table ronde, dont le thème était : « Le multilinguisme, ça marche ! Qui a peur de la diversité ? » La **présidente Claire Goyer** a présenté les intervenants : **William Frei**, ministre, chargé des relations avec le Parlement européen - Mission Suisse auprès de l'UE ; **Marc Gendron**, écrivain canadien, et **Oliver Paasch**, ministre de l'Enseignement, de la Formation et de l'Emploi du gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique. **Ambroise Perrin**, conseiller au Parlement européen et administrateur de la délégation, était l'animateur de cette table ronde, qui a réuni plus de cent personnes.

Quant au programme du prochain trimestre, **Claire Goyer** le résume ainsi :

« *Action : le multilinguisme au cœur de la campagne pour les élections européennes.*

Réunion : assemblée générale de DLF Bruxelles-Europe, date à préciser. »

CHAMPAGNE-ARDENNE

Toutes les conférences ont lieu à 16 heures à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre à Reims.

– 25 janvier : « Le Paris de Balzac », conférence de **M^{lle} Marie-Claude Bouzin**.

– 15 février : Jeu-concours des dix mots, animé par **M^{me} Liliane Legros**.

– 8 mars : « Poètes médiévaux », conférence de **M. Jean Pagin**, à l'issue de l'assemblée générale.

– 5 avril, à 15 h 30 : « Albert Camus entre ombre et lumière », conférence de **M. Jean-Pierre Barrault** et **M^{me} Michelle Joly**, suivie de la remise des récompenses aux étudiants étrangers ayant participé au concours de français de DLF et de l'AAEER (Association pour l'accueil des étudiants étrangers à Reims).

CHARENTE-MARITIME

Le 16 novembre, la délégation et le Club Saint-Georges ont organisé la dictée du

Stylo d'or – empruntée au *Château d'Argol* de Julien Gracq – au Relais du Bois-Saint-Georges, à Saintes. La correction des copies a été suivie de la remise des prix offerts par DLF, le Relais du Bois Saint-Georges, le Saint-Georges Club et la librairie Peiro-Caillaud. **Nelly Markovic**, **Lucie Mémin**, **Annie Morin** et **M. Schwarz** se sont particulièrement illustrés.

À l'issue de cette manifestation, le conseil d'administration a retenu les activités suivantes :

– 17 janvier : conférence du Saint-Georges Club : « Agrippa d'Aubigné » par **Marc Seguin**, de l'université d'été de Saintonge ;

– 18 janvier : dictée et galette des Rois ;

– mars ou avril : dictée de printemps ;

– sans oublier la participation au concours du Plumier d'or pour les classes de 4^e des collèges de la région.

CHER

Le **président Alain Roblet** nous annonce les activités du premier trimestre 2014 :

– la publication d'un recueil des chroniques « En français correct », à la suite de la souscription lancée fin 2013 (*cf.* p. XIII).

– Le Plumier d'or, au cours de la semaine du 20 au 24 janvier ;

– l'assemblée générale de la délégation, le 25 janvier à 15 heures à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ;

– Le Plumier d'argent, le 19 mars, pendant la semaine de la langue française et de la Francophonie. La préparation est assurée par **Christiane Berthommier**, **Gérard Fouledeau**, **Françoise Normand**, **Dominique** et **Jean-Pierre Rouard**, **Josette Zevaco-Fromageot** et **Alain Roblet**.

FRANCHE-COMTÉ

Lors de l'assemblée générale, le 9 octobre, la **présidente Claude Adgé** a remercié **Jean-Louis Clade** pour ses onze années de présidence. Celui-ci a remercié à son tour chacun des membres pour sa disponibilité

Vie de l'association

et son dévouement, en particulier la secrétaire **Nicole Eymn** et le trésorier **Michel Barthel**, dont la délégation déplore la disparition. M^{me} Adgé a félicité les adhérents qui défendent notre langue : M^{me} **Éveline Toillon** pour son émission « Expressions françaises », diffusée sur RCF, et MM. **Pierre-Jean Bondenet** et **Paul Vierin** qui dénoncent, dans des lettres toujours courtoises, les entorses faites à la langue...

Ensuite, la conférence du **professeur René Locatelli**, « Calixte II, pape franc-comtois », a été très applaudie.

Enfin, le prix de Défense de la langue française de Franche-Comté a été remis à **Ludivine Belin**, étudiante à l'université de Franche-Comté, et les lauréats du Plumier d'or 2013 – élèves de 4^e des collèges de la région – ont reçu un diplôme d'encouragement et des prix, grâce à la générosité de M^{mes} **Sylvie Debras**, **Claude Adgé**, **Éveline Toillon** et **Marie-Hélène Barthélémy** ; MM. **Guy-Louis Anguenot**, **Daniel Antony**, **Roger Faindt**, **Guy Fietier**, le colonel **Guy Scaggion** et le général **Jozan** ; MM. et M^{mes} **Guillemin**, **Christiane** et **Jean Tyrode** ; les « sandales d'Empédocle », les éditions **Cabedita** et leur directeur **Éric Caboussat**.

Les membres du nouveau bureau sont : M^{mes} **Claude Adgé**, présidente, **Nicole Eymn**, secrétaire, et **Monique Martin**, trésorière.

Au programme du prochain trimestre : la visite d'une bibliothèque ou d'une médiathèque.

LOIR-ET-CHER

Le 8 janvier, à 15 heures, salle Roland-Dorgelès à Blois, l'assemblée générale sera suivie par la remise des récompenses aux lauréats du Stylo d'or, dont les épreuves se sont déroulées le 23 novembre à Blois, Romorantin et Chabris.

Au programme aussi : participation au concours du Plumier d'or pour les classes de 4^e des collèges de la région et organisation du Plumier d'argent.

LOT

Le secrétaire **Gilles Fau** nous écrit :

« **Peggy Grisez** nous a quittés. Notre présidente a rejoint ses grands écrivains disparus. Sa passion immarcescible de la littérature, de la langue française, sa bienveillante affection nous manqueront. D'où tu es, Peggy, continue à écrire ! Il n'y a pas de raison d'arrêter. Au contraire. Sauf que nous n'aurons plus le plaisir de lire tes productions...

La délégation œuvre à la préparation d'une soirée littéraire, le 15 mars, à 21 heures, à la salle municipale d'Alvignac-les-Eaux. La trame du spectacle sera le livre d'or de la source thermale à la Belle Époque. Textes authentiques et apocryphes, pièces musicales, chansons, saynètes et jeux alterneront autour de la Vénus (humaine), statue emblématique de l'établissement de cure. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Printemps des poètes.

– La troisième édition de la revue littéraire, L'Envol, est sur le métier.

– Réunions mensuelles et conviviales.
Contact : **Gilles Fau**, tél. : 05 65 33 72 66. »

LYON

– 9 janvier à 14 h 30, à l'espace Écully, 7, rue Jean-Rigaud, à Écully : dictée spéciale 20 ans de notre association rhodanienne sous l'égide, pour la quatrième année, de **M. Éric Poncet**, conseiller général.

– 16 janvier (même lieu, même heure) : corrections de la dictée.

– 17 janvier à 18 heures, à la MJC de Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière, à Lyon-8^e : assemblée générale, suivie de la galette des Rois.

– 20 mars, à 15 heures, à l'espace Écully, 7, rue Jean-Rigaud, à Écully, en partenariat avec la Société d'histoire d'Écully : « Luizet et Barret, un siècle et demi de parcs et jardins en Rhône-Alpes », conférence de **M. François Duquaire**.

PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Le président **Maro Favre d'Échallens** nous écrit : « *Un pot d'accueil des nouveaux adhérents de Paris et Île-de-France sera organisé dans le courant du premier trimestre 2014 (la date sera communiquée directement aux nouveaux adhérents et par le truchement du site de DLF). Les adhérents sont invités à participer à la vigie audiovisuelle animée par **Jean-Marc Schroeder**, à intervenir dans les médias à l'encontre des naufrageurs du français mais aussi pour féliciter ses défenseurs (lettres, courriels, téléphone, interventions directes...) et mettre en place des groupes d'actions afin d'avoir une action de promotion de la langue française sur le terrain de la vie quotidienne.* »

TOURAINNE

Pour des raisons familiales, **M^{me} Francine Hovasse** a démissionné de son poste de présidente. Nous la remercions vivement d'avoir assumé cette fonction pendant deux ans. Depuis l'assemblée générale, le 5 octobre,

après l'élection de trois nouveaux administrateurs, le bureau est ainsi constitué : **M. Christian Massé**, président ; **M. Philippe Le Pape**, vice-président ; **M^{mes} Danièle Liget-Lebrun**, secrétaire, et **Ginette Nolot**, trésorière. Font aussi partie du conseil d'administration, **M^{mes} Lucette Besson**, **Régine Laporte**, **Martine Mazany** et **M. Guy Péricart**, ancien président de la délégation.

À l'issue de la réunion, la conférence de **M. Philippe Le Pape**, « L'étymologie du vocabulaire politique » a beaucoup intéressé et amusé l'auditoire.

Au programme :

- participation au Plumier d'or ;
- 5 avril : dictée de Jean-Pierre Colignon ;
- des conférences (thèmes et intervenants déterminés en CA) ;
- les Jeudis littéraires du Saint-Germain :
 - Janvier : **Marie-Christine Théveny**, poète.
 - 6 février : **Olivier Bidchiren** : la littérature fantastique.
 - Mars : **Irène Turbeaux**, écrivaine.

Tastevin et tastemots *(Réponses de la page 57)*

1. En Afrique, on appelait **œuf colonial** l'estomac rond des Européens qui consomment trop de bière ou d'alcool. Syn. **pannicule adipeux** et **fibrome de comptoir**.
2. **Voir le mont du désespoir** : voir le fond de la bouteille, quand elle est presque vide...
3. Dérivé de la **gigue** (danse ancienne), ce terme s'appliquait à un vin jeune et très acide (vert). Vin qui se débitait aux XVII^e et XVIII^e siècles dans les cabarets installés en dehors des limites de l'octroi. Ces derniers furent appelés : **guinguettes**.
4. Robert Sabatier.
5. **Avoir un vin d'âne** : se dit quand le vin assouplit les sens et rend l'homme hébété après avoir trop bu.
Avoir un vin de lion : se dit quand le vin rend querelleur.
Avoir un vin de cerf : se dit lorsque le vin rend mélancolique et fait sortir les larmes des yeux.
Avoir un vin de Nazareth : se dit quand à force de rire en buvant ou par quelque accident, le vin ressort par les narines.

Tribune

C'est avec plaisir que je prends connaissance de vos articles dans la revue *Défense de la langue française*.

Mais dans le numéro du deuxième trimestre [DLF, n° 248], il est possible que vous ayez affirmé quelques erreurs, page 30.

Une **thrombose** est effectivement une obstruction vasculaire, réalisée par un thrombus, caillot de sang fragile et susceptible de se fractionner en morceaux, qui entraînent des embolies. La thrombose peut être aussi bien veineuse qu'artérielle : la thrombose de la veine cave inférieure est la meilleure cause d'embolie pulmonaire. La **phlébite** est l'inflammation d'une veine de membre. Elle est visible, car chaude, douloureuse. On ne parle pas (ou rarement) de phlébite thoraco-abdominale, à l'exception de la phlébite pelvienne, secondaire à un accouchement le plus souvent.

La phlébite, stricto sensu, n'est pas obligatoirement accompagnée de thrombose, une veine inflammatoire, douloureuse, n'est pas forcément occluse. Certains utilisent le terme un peu barbare de « veinite » pour cette situation, je préfère faire un peu plus long mais plus français, **phlébite sans thrombose**.

Les médecins tentent d'être précis dans leur vocabulaire, en mélangeant cependant allègrement le latin et le grec (gynécologue plutôt que gyniatre par exemple), ce qui permet de construire tous les jours des néologismes à usage interne, avec un sens très précis, comme avec une boîte de racines, comme en allemand.

Pour égayer cette correspondance, je vous en confie trois, la maladie appelée **trichopallose**, ou **hypertrichose palmaire**, définissant une difficulté à faire des efforts,

puis l'adjectif **gonadoclaste**, caractérisant un patient particulièrement fatigant, exigeant sans motif, et enfin le terme d'**autoomphaloscopie**, caractérisant la propension de certains chefs de service (dont moi peut-être ?) à être très satisfaits d'eux-même.

Dr Alec Bizien

Dans le n° 248 de *Défense de la langue française*, page 30, M. Lebel différencie la phlébite et la thrombose selon que le caillot obstrue une veine ou une artère.

Que ce soit dans une artère ou dans une veine, c'est toujours un caillot, ou, plus savamment, un thrombus.

La **thrombose**, c'est la formation du thrombus.

La **phlébite**, c'est l'inflammation (aiguë, subaiguë ou chronique) d'une veine.

Il est vrai que, dans le langage profane, mais aussi de la part de beaucoup de médecins, on utilise, à tort, le mot *phlébite* au lieu du mot *thrombus*.

François Delahaye

J'ai lu avec intérêt l'article intitulé «Pot-pourri » de la revue DLF n° 248.

[Le] mot **squelette** n'est pas le seul mot masculin en *ette*, nous en trouvons plusieurs dans le Petit Larousse 2014. Les voici :

- un **cornette** : porte-étendard / sous-lieutenant de cavalerie (XVI^e - XVIII^e s.) ;
- un **gambette** : oiseau échassier appelé aussi **chevalier** ou **chevalier gambette** ;
- un **quartette** = quartet : formation de jazz de quatre musiciens ;
- un **quintette** = quintet : composition vocale ou instrumentale à cinq parties ;

- un **ristrette** (Suisse), de l'italien *ristretto* : « café serré » ;
- un **sextette** = sextet : formation de jazz composée de six musiciens :
- un **transpalette** : petit chariot de manutention.

Anne-Marie Thépaut

L'orthographe, c'est facile, dites-vous en titre [DLF, n° 248]. Je suis assez d'accord avec vous, et je me bats contre ceux qui la dénigrent en lui reprochant ses irrégularités qu'ils ne comprennent pas.

Je ne m'oppose à vous que sur un mince détail. Que Moïse et Aaron aient eu une sœur, c'est possible, le livre de l'Exode et quelques autres la citent. S'agit-il de documents historiques ? J'en doute quelque peu. Et surtout, était-elle alchimiste ? Alors, là, non, franchement non. Il n'est même pas sûr que l'alchimie existât à cette époque chez les Hébreux.

Non, croyez-moi, le bain-marie vient de **Marie la Juive**, au sujet de laquelle la seule certitude est qu'elle n'a rien de commun avec la légendaire sœur de Moïse. Elle vécut à Alexandrie vers le III^e ou IV^e siècle de notre ère. Georges le Syncelle parle dans sa *Chronique* d'une initiation faite dans le temple de Memphis avec divers prêtres, parmi lesquels se trouvait aussi Marie, savante juive.

Marie la Juive passe pour avoir inventé également l'**aréomètre** (instrument servant à mesurer la densité d'une solution pour en déterminer la concentration), que Baumé réinventa au XVIII^e siècle. Elle inventa aussi, dit-on, le **kerotakis**, appareil de fusion et de sublimation, composé d'une lame de fer sur laquelle on faisait fondre de la cire ou d'autres substances fusibles, et au-dessous de laquelle on mettait le feu. Pendant l'opération, les parties fusibles, non volatiles, tombaient dans le vase placé au-dessous du kerotakis.

Veillez m'excuser si j'ai l'air pédant, mais j'aime à faire profiter de mes quelques connaissances. Et l'alchimie en fait partie.

André Cherpillod

Je vous prie de croire à mon indéfectible attachement à la langue française, qui a bercé toutes mes années sans jamais me faire défaut.

Acceptez mes souhaits d'un continuel succès dans toutes vos entreprises pour le plus grand bien de notre chère langue française.

Michel Castellano

Dans la section « Nouvelles publications » [DLF, n° 249], j'ai lu avec intérêt votre recension du *Petit Larousse 2014*, que j'ai sous la main, et je voudrais porter à votre attention que le Premier ministre du Japon s'appelle **Shinzo Abe**, et non « Shinza Abe ». Un fidèle lecteur du Canada,

Léo La Brie

Division des communications du ministère des Ressources naturelles

« *Les mots, les pauvres mots ont de grandes douleurs.* » Pardon, Baudelaire. Nous souffrons avec eux des tortures qu'on leur impose. Chaque jour, nous entendons ces mots défigurés, travestis, vidés, humiliés et finalement jetés au profit d'un superlatif plus vendeur, plus clinquant, qui subira un jour le même sort. Notre langue était celle des nuances, de la subtilité diplomatique, elle n'est plus que celle de la publicité. Je vous adresse le petit texte joint [NDLR : nous le publierons dans le prochain numéro]. Il dit l'agacement partagé, je pense, par ceux qui attachent de la valeur aux mots. Merci pour l'intérêt et la qualité de notre revue.

Maurice Véret

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 5 avril 2014 à 9 h 30

à l'École des Mines, amphithéâtre L118,

60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses.

Le présent avis vaut convocation.

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, dûment rempli.

✂.....

POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

Défense de la langue française

222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Je soussigné(e) (nom et prénom)
domicilié(e)

.....
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **5 avril 2014**.

Nom et prénom du mandataire

Fait à le

Signature

(précédée de « Bon pour pouvoir »)

INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 5 avril 2014**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra à l'**École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e** et au déjeuner, qui aura lieu au restaurant Le Bouillon Racine, 3, rue Racine, à Paris-6^e (prix : 42 €).

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



COUPON - RÉPONSE *

M. (prénom et nom)
accompagné(e) de M. (prénom et nom)
et de M. (prénom et nom)
assistera à l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2014
n'assistera pas à l'assemblée
assistera au déjeuner du 5 avril 2014
n'assistera pas au déjeuner

* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 1^{er} avril à M^{me} Madly Podevin, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant, soit **42 €**, et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jean-Paul Clément, Jacques Dhaussy,
Michel Mourlet, Alain Roblet, le Pr Jean-Jacques Rousset
et M. Bernard Wentzel.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 5 mars 2014. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 5 avril prochain.

Échos

JEUX DE SOCIÉTÉ

– « **Tu m'en diras tant !** » (2 à 6 joueurs, à partir de 14 ans),



1 600 questions et défis autour de la langue française pour jouer en famille (Gallimard, 35 €).

– **Le Grand Jeu de la langue française** (2 à 6 joueurs, à partir de 15 ans),



conçu comme un jeu de l'oie avec un livre de questions de vocabulaire, de citations... (Chiflet et Cie, 19,95 €).

– **Le Jeu Bescherelle** (à partir de 7 ans), est un jeu évolutif sur la conjugaison, adaptable à tous les âges. Il a reçu le prix du ministère de la Culture et de la Communication (Hatier, 29,90 €).



ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Les prochaines dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- Pornichet : février.
- 10^e Championnat du Maroc : finale le 29 mars.
- Sèvres : mars.
- Bourg-en-Bresse : mars ou avril.
- Institut français de Florence : 21 mars.

• Asnières : 6 avril.

Renseignements au 01 46 33 88 81 et sur le site de DLF.

– Organisées par **Jean Pruvost**, **Les Journées des dictionnaires** auront lieu à Paris le 20 et le 21 mars.

Thème : « Humour et humour ». Au nombre des intervenants : **Olivier Bertrand**, **Sylvie Brunet**, **Bernard Cerquiglini**, **Jean-Loup Chiflet**, **Bruno Dewaele**, **Jacques Dor**, **Giovanni Dotoli**, **François Gaudin**, **Annie Mollard-Desfour**, **Pierre Rézeau**... La secrétaire générale de DLF, **Guillemette Mouren-Verret**, présidera l'une des séances.

– Plusieurs adhérents nous signalent le changement du site internet du **Cercle des écrivains cheminots** :

www.clec-asso.fr.

– **Avenir de la langue française** a lancé une campagne nationale auprès des maires de France : « Communes de France pour la langue française ». Site : nousvotonspourlefrancais.com.

– **L'Association Charles Plisnier**, présidée par **Marie-Ange Bernard**, propose de découvrir la littérature francophone de France et de Belgique, à la Maison de la francité à Bruxelles, un

lundi par mois, jusqu'au 16 juin 2014.

– **Pierre Lachaud** prépare le **2^e Festival international de l'affiche et de la publicité** qui aura lieu à Chalon-sur-Saône, le 10 juin 2014.

– **Marie Treps** a été invitée au Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, dans le cadre de la Fête de la francophonie, pour présenter son nouvel ouvrage : *Enchanté de faire votre plein d'essence* (cf. DLF, n° 248, p. 62).

– La nouvelle de **Marcienne Martin**, « Aux quatre coins de vendémiaire », a été sélectionnée par la Société fribourgeoise des écrivains.

– **Claire Goyer**, présidente de DLF Bruxelles-Europe, était à Montpellier le 22 septembre pour participer à la table ronde organisée à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Yersin, créateur de l'École de médecine d'Hanoï. Thème : la renaissance de la francophonie au Viêt Nam.

– Attristé par ce titre de *Var-matin* « Les populations pauvres auscultées à la loupe », **Jean Fenech** a fait parvenir au journal le

numéro 249 de *DLF* pour mettre « *en garde contre une terminologie médicale scabreuse* ».

– **Jean Clochard** a écrit au journal *Notre temps* pour s'élever contre l'emploi de « booster » au lieu de stimuler. La directrice de la rédaction lui a donné raison.

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Amusez-vous avec les *Curiosités, Jeux et Énigmes de l'Histoire*, de **Jean-Pierre Colignon** (Albin Michel, 2013, 304 p., 16 €).

– Pour les collégiens : *Quelle époque opaque !*, d'**Anne Pouget** (Casterman, 2013, 176 p., 9,95 €). En plein Moyen Âge, un mauvais génie doit être capturé, car il a dérobé les fautes d'orthographe commises par Merlin l'Enchanteur. Si le monde savait... Entre humour et magie.

– **Florence Regnard** nous offre *Florilège*, beau recueil de poèmes en vers libres, bilingue français-grec, très joliment illustré (Aω publications, Attique, 2013, 80 p.). S'adresser à : regnard.florence@orange.fr.

– À lire pour son humour et sa tendresse : *La Maison d'en face*, roman d'**Henri Girard**, préface de **Rufus** (Dorval Éditions, 2013, 192 p., 16 €) : Hubert ne veut pas

entendre parler d'union, de mariage... Mais un match de football et « *ses conséquences tragi-comiques vont bouleverser ses certitudes* »...

– Aux amateurs de nouvelles : **Dominique Aguessy** vient de publier *Les Raisins de mer* (L'Harmattan, « Écritures », 272 p., 22,50 €).

– Le texte intégral de *Madame Bovary* sur une affiche de 70/100 cm est proposé par **Ambroise Perrin** (Éditions Bourg Blanc, 28,30 €, envoyé dans un tube en carton.)

– La **délégation du Cher** publie *En français correct*, recueil de 244 chroniques rappelant le bon usage de termes ou d'expressions. (dlf.18.cher@gmail.com, adhérents 9 €, public 12 €, + 3,50 € de frais d'envoi).

ON NOUS CITE

– Dans sa réédition des *Verbes pronominaux aux temps composés*, destinée aux étudiants russes, **Elena Vladimirova** a reproduit en 4^e de couverture un extrait des « Échos » du numéro 237 de *DLF*.

MÉDIAS

– **Radio DX Club** (octobre, novembre 2013), qui s'attache à sauver la présence de la langue française dans le monde, publie une grille de

fréquences internationales (zone, jours, etc.) pour écouter les émissions en français : (<http://perso.orange.fr/jm.aubier>).

– *Nice-Matin* (14 septembre) : colloque pour défendre la langue française. Les confédérés se sont inquiétés du tout-anglais dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

– **Didier Pourquery** nous réjouit avec sa chronique « Juste un mot » pour *M Le Magazine du Monde*. Dans celle du 28 septembre, titrée « Peur (n'ayez pas...) », il cite plusieurs ouvrages qui nous éviteront de parler « écolo-high-tech-bobo-neuneu » et pense qu'« *il nous faudrait une bonne révolution du langage* ».

– **Marianne** (26 octobre - 1^{er} novembre) reprend l'appel lancé par l'académicien **Michel Serres** dans *La Dépêche* (20 octobre) [voir p. 58].

– *Le Nouvel Observateur* (25 octobre) : le philosophe écologiste **Yves Paccalet** raconte dans son blog l'histoire d'un massacre de la langue française. Instructif, souvent drôle, mais... tragique.

– Dans *La Voix du Nord* (26 octobre) : **Philippe Murgier**, professeur de théâtre au

Vie de l'association

conservatoire de Cambrai, amoureux de la langue française, déclare : « *Je me bats tous les jours pour le maintien d'un certain niveau de la langue, qui s'abîme au fil des ans.* »

– **Le Quotidien du médecin** (4 novembre) : « La langue française en eau de boudin », par **Jacques Costagliola**, qui s'insurge contre les faux amis anglais et autres détériorations du français, et des mots français mal traduits. (Transmis par **Michel Guichard**.)

– **France 5** (14 novembre) : émission de **Franz-Olivier Giesbert** « Les Grandes Questions » : **Claude Hagège** a fait une admirable démonstration de la nécessité du multilinguisme et du danger de l'anglais.

– **La Nouvelle République** (18 novembre), en présence du directeur académique,

collégiens et lycéens ont reçu leur diplôme d'études en langue française (DELF). Les lauréats étaient originaires de trente-trois pays non francophones. (Transmis par **Christian Massé**.)

AUTRES PUBLICATIONS

– Publication par l'APFA du 6^e volume des **Actes des Journées des français des affaires et des mots d'or de la francophonie** (9 €). On pourra y consulter la « Première enquête sur l'état et l'avenir du français des affaires dans le monde ».

– La **DGLFLF** nous a fait parvenir le recueil de textes : **Défense et Illustration de la langue française aujourd'hui** (Gallimard, 2013, 72 p.).

La délégation a publié aussi : • **Le Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française 2013**, que l'on peut télécharger sur le site : dglf.culture.gouv.fr.

• La revue **Langues et cité** (n° 24) : « Le masculin l'emporte sur le féminin : peut-on y remédier ? », par **Michel Arrivé**, professeur des universités et romancier.

– Le **Dictionnaire** français-grec / grec-français de **Jean-Pierre Robert** et **Maria Malamas-Robert** (Ophrys, 2013, 1 080 p., 28 €), comporte notamment des tableaux de conjugaison française et grecque.

– L'**OIF** a composé une carte de la Francophonie dans le monde ainsi qu'un passeport qui explique l'action de cette organisation.

– Dans la **Revue de l'Association des professeurs de lettres** (n° 147), à lire une très fine analyse d'**Eugénie Grandet**, par **Guy Talon**.

Corinne Mallarmé

Solution des mots croisés

du numéro 249, page 60.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	B	R	U	X	E	L	L	E	S	
2	E	O	N		S	I	O	N		D
3	L	I	E		S	E	U	L		I
4	G			S	A	U	V	A	G	E
5	I	V		D	I		A	C	I	S
6	C	E	R	F		D	I	E	T	E
7	I	L	E		M	O	N	S		S
8	S	U	C	A	I	T				S
9	M	E	U	S	E		P	I	E	D
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

M^{me} Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,
Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,
Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Henri Laccourreye,
Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Maurice Leclerc,
François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,
Yves Commissionnat, Pol Danhicz, Georges Le Breton, Louis
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain, Philippe
Bouvard, journaliste et écrivain, Armand Camboulives,
président honoraire à la Cour de cassation, Jean-Laurent
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène, Benoît
Duteurtre, musicologue et écrivain, André Ferrand,
sénateur, Franck Ferrand, journaliste et écrivain, Louis
Forestier, professeur émérite à la Sorbonne, Jacques Le
Cornec, ancien préfet, Jacques Legendre, sénateur, Jacques
Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur
émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation
internationale de la Francophonie, MM. Heinz Wisman,
philosophe et philologue, Radhi Jazi, correspondant de
l'Académie nationale de pharmacie, Abdelaziz Kacem,
écrivain, Jean-Pierre de Launoit, président de la Fondation
Alliance française, James Lawler (+), professeur à
l'université de Chicago, Salah Stétié, écrivain.

Délégations

Allier :

M. Georges Giraud,
président ;
M. Alain Léger, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-
Ciron, présidente.

Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,
président.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Claire Goyer,
présidente ;
M^{me} Brigitte Tout,
secrétaire.

Champagne-Ardenne :

M. Jacques Dargaud,
président ;
Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,
président ;
M. Claude Gangloff,
vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet,
président ;
M. Jean-Pierre Rouard,
vice-président.

Franche-Comté :

M^{me} Claude Adgé,
présidente ;
M^{me} Nicole Eymine,
secrétaire.

Haute-Normandie :

M. Bernard Dumont,
président.

Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

Liban :

M^{me} Mireille Romanos,
présidente ;
M. Robert Martin,
vice-président.

Loir-et-Cher :

M^{me} Laëtitia Piquet,
présidente ;
M^{me} Florence Haack,
vice-présidente.

Lot :

M^{me} Peggy Grizez (+),
présidente ;
M. Gilles Fau, secrétaire.

Lyon :

M^{me} Nicole Lemoine,
présidente.

Morbihan :

M. Bernard Segard,
président.

Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatrebœufs,
président ;
M. Saïd Serbouti,
vice-président.

Normandie :

Docteur Bruno Sesboüé,
président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,
président.

Pays de Savoie :

M. Marcel Girardin,
président.

Suisse :

M. Étienne Bourgnon,
président.

Touraine :

M. Christian Massé,
président.

Dessins : M. Jean Guignard.

Tableau de la couverture : M^{me} Anne Broomer (d'après *L'Enfant au totou* de Chardin).

Comité de rédaction et correcteurs : M^{mes} Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Claudine Deshayes, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; MM. Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Jacques Groleau, Pierre Logié et Jacques Pépin.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org
CCP Paris 676 60 Z
Iban (Identifiant international de compte) :
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

Services que vous pourriez rendre à Vous avez connu Défense de la langue
française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE	
		Expédition simple	Expédition par avion
Mécène	à partir de 320	à partir de 320	à partir de 320
Bienfaiteur	67 à 319	67 à 319	67 à 319
Cotisation et abonnement	35	39	42
Cotisation de soutien*	40		
Cotisation couple avec abonnement*	43	47	50
Cotisation sans abonnement	24	24	24
Abonnement seul	32	36	38
Étudiant (moins de 25 ans)	14	18	21
Abonnement groupé**	63		

*** Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.**

** Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).

PROCHAINES RÉUNIONS

Déjeuner : jeudi 16 janvier 2014

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le 16 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16^e (prix : 37 €).

Notre invité d'honneur sera M. Dominique Hoppe, président de l'AFFOI (Assemblée des francophones fonctionnaires des organisations internationales).

S'inscrire auprès de M^{me} Madly Podevin, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer votre inscription et votre chèque en même temps.)

Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu : samedi 5 avril 2014

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 5 avril, à 9 h 30, à l'École des mines, amphithéâtre L118, 60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6^e

et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, au restaurant Le Bouillon Racine (prix : 42 €).

Notre invité d'honneur sera le lauréat du prix Richelieu 2014, auquel notre président Philippe Beaussant, de l'Académie française, remettra sa récompense.

Renseignements pages XII et XIII. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

OBJECTIFS

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement à l'aide des cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale ; La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat, et La Rapière d'or, destinée à tous les lecteurs de la revue.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
 - à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
 - aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
 - aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
- Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **35 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.